

# ANNEXE 5



# ÉTUDE DES CHIROPTÈRES DU DOMAINE DE PEYSSAC



2019



**Maître d'ouvrage:**

**Centre Départemental d'Étude du Milieu**

Domaine de Peyssac  
Mairie de Razac sur l'Isle  
24 430 Razac sur l'Isle

---

**VYA NATURA**

**Etudes et expertises naturalistes**

Frédéric CHICHE  
40 route de Bauchaud  
24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE  
vyanatura@gmail.com  
<http://www.etudes-expertises-naturaliste.fr>  
06 47 74 21 40

---

# Sommaire

<b>I. Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>II- Présentation générale du site</b> .....	<b>6</b>
<b>III. Inventaire des arbres remarquables</b> .....	<b>9</b>
<b>IV. Gîtes répertoriés</b> .....	<b>11</b>
<b>V. Les relevés acoustiques</b> .....	<b>12</b>
1- Méthode et matériels .....	12
2- Résultats .....	17
3- Bilan des relevés .....	28
<b>VI. Les chiroptères du domaine de Peyssac</b> .....	<b>32</b>
1- Le Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> ) .....	33
2- Le Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ).....	37
3- Le Murin d'Alcathoe ( <i>Myotis alcathoe</i> ).....	41
4- Le Murin de Natterer ( <i>Myotis nattereri</i> ).....	45
5- Le Grand murin ( <i>Myotis myotis</i> ).....	49
6- La Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> ).....	53
7- La Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> ).....	58
8- La Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> ) .....	62
9- La Barbastelle commune ( <i>Barbastella barbastellus</i> ).....	66
10- La Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> ).....	70
<b>VII. Prise en compte des chiroptères pour une gestion conservatoire du domaine de Peyssac</b> .....	<b>74</b>
1- Enjeux de conservation .....	74
2- Zonages des gîtes potentiels et des territoires de chasse .....	75
3- Proposition pour une gestion conservatoire des chiroptères .....	77
<b>Remerciements</b> .....	<b>77</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>78</b>



# Table des illustrations

Figure 1: Situation générale du domaine de Peyssac -----	6
Figure 2: Domaine de Peyssac -----	6
Figure 3: Projet de ZPENS -----	7
Figure 4: Cartographie des habitats naturels -----	8
Figure 5: Cartographie des gîtes arboricoles potentiels -----	9
Figure 6: Gîtes répertoriés sur le domaine -----	11
Figure 7: Détecteur à ultrasons -----	13
Figure 8: Analyse de spectrogramme sur Batsound® -----	13
Figure 9: Répartition des stations d'écoute sur le domaine -----	15
Figure 10: Transect de recherche de gîtes de swarming -----	16
Figure 11: Répartition des indices globaux d'activité -----	28
Figure 12: Indices spécifiques et table de données -----	30
Figure 13: Somme des indices spécifiques d'activité sur tous les points d'écoute -----	31
Figure 14: Pourcentage d'occurrence de chaque espèce -----	31
Figure 15: Grand Rhinolophe-localisation du contact-----	33
Figure 16: Petit Rhinolophe-contacts et indices d'activité ----	37
Figure 17: Répartition du Murin d'Alcathoe -----	41
Figure 18: Murin d'Alcathoe-contacts et indices d'activité -----	41
Figure 19: Murin de Natterer-contacts et indices d'activité -----	45
Figure 20: Grand murin-localisation du contact-----	49
Figure 21: Pipistrelle commune-contacts et indices d'activité-----	53
Figure 22: Colonies de Pipistrelles communes et <i>sp</i> -----	54
Figure 23: Pipistrelle de Kuhl-contacts et indices d'activité-----	58
Figure 24: Sérotine commune-contacts et indices d'activité -----	62
Figure 25: Barbastelle commune-contacts et indices d'activité -----	66
Figure 26: Noctule de Leisler-contacts et indices d'activité -----	70
Figure 27: Territoire de chasse de la Barbastelle et du M d'Alcathoe -----	75
Figure 28: Secteurs de gîtes potentiels et gîtes connus -----	76

# Table des illustrations

Tableau A: Coefficient de détectabilité acoustique	14
Tableau 1: Résultat du point d'écoute n°1	18
Tableau 2: Résultat du point d'écoute n° 2	18
Tableau 3: Résultat du point d'écoute n° 3	18
Tableau 4: Résultat du point d'écoute n° 4	19
Tableau 5: Résultat du point d'écoute n° 5	19
Tableau 6: Résultat du point d'écoute n° 6	19
Tableau 7: Résultat du point d'écoute n° 7	20
Tableau 8: Résultat du point d'écoute n° 8	20
Tableau 9: Résultat du point d'écoute n° 9	20
Tableau 10: Résultat du point d'écoute n° 10	21
Tableau 11: Résultat du point d'écoute n° 11	21
Tableau 12: Résultat du point d'écoute n° 12	21
Tableau 13: Résultat du point d'écoute n° 13	22
Tableau 14: Résultat du point d'écoute n° 14	22
Tableau 15: Résultat du point d'écoute n° 15	22
Tableau 16: Résultat du point d'écoute n° 16	23
Tableau 17: Résultat du point d'écoute n° 17	23
Tableau 18: Résultat du point d'écoute n° 18	23
Tableau 19: Résultat du point d'écoute n° 19	24
Tableau 20: Résultat du point d'écoute n° 20	24
Tableau 21: Résultat du point d'écoute n° 21	24
Tableau 22: Résultat du point d'écoute n° 22	25
Tableau 23: Résultat du point d'écoute n° 23	25
Tableau 24: Résultat du point d'écoute n° 24	25
Tableau 25: Résultat du point d'écoute n° 25	26
Tableau 26: Résultat du point d'écoute n° 26	26
Tableau 27: Résultat du point d'écoute n° 27	26
Tableau 28: Résultat du point d'écoute n° 28	27
Tableau 29: Résultat du transect du 2 septembre 2019	27
Tableau 30: Guildes écologiques	29
Tableau 31: Grand Rhinolophe - Etat de conservation Directive Habitat	34
Tableau 32: Grand Rhinolophe - Listes rouges	34
Tableau 33: Grand Rhinolophe - Réglementations	35
Tableau 34: Grand Rhinolophe - Ecologie	36
Tableau 35: Petit Rhinolophe - Etat de conservation Directive Habitat	38
Tableau 36: Petit Rhinolophe - Listes rouges	38
Tableau 37: Petit Rhinolophe - Réglementations	39
Tableau 38: Petit Rhinolophe - Ecologie	40
Tableau 39: Murin d'Alcathoe - Etat de conservation Directive Habitat	42
Tableau 40: Murin d'Alcathoe - Listes rouges	42
Tableau 41: Murin d'Alcathoe - Réglementations	43
Tableau 42: Murin d'Alcathoe - Ecologie	44
Tableau 43: Murin de Natterer - Etat de conservation Directive Habitat	46
Tableau 44: Murin de Natterer - Listes rouges	46



# Table des illustrations

Tableau 45: Murin de Natterer - Réglementations-----	47
Tableau 46: Murin de Natterer - Ecologie-----	48
Tableau 47: Grand murin - Etat de conservation Directive Habitat-----	50
Tableau 48: Grand murin - Listes rouges-----	50
Tableau 49: Grand murin - Réglementations-----	51
Tableau 50: Grand murin - Ecologie-----	52
Tableau 51: Pipistrelle commune-Etat de conservation Directive Habitat-----	55
Tableau 52: Pipistrelle commune - Listes rouges -----	55
Tableau 53: Pipistrelle commune - Réglementations -----	56
Tableau 54: Pipistrelle commune - Ecologie -----	57
Tableau 55: Pipistrelle de Kuhl - Etat de conservation Directive Habitat -----	59
Tableau 56: Pipistrelle de Kuhl - Listes rouges-----	59
Tableau 57: Pipistrelle de Kuhl - Réglementations-----	60
Tableau 58: Pipistrelle de Kuhl - Ecologie-----	61
Tableau 59: Sérotine commune-Etat de conservation Directive Habitat-----	63
Tableau 60: Sérotine commune - Listes rouges-----	63
Tableau 61: Sérotine commune - Réglementations-----	64
Tableau 62: Sérotine commune - Ecologie -----	65
Tableau 63: Barbastelle commune - Etat de conservation Directive Habitat-----	67
Tableau 64: Barbastelle commune - Listes rouges-----	67
Tableau 65: Barbastelle commune - Réglementations-----	68
Tableau 66: Barbastelle commune - Ecologie-----	69
Tableau 67: Noctule de Leisler - Etat de conservation Directive Habitat-----	71
Tableau 68: Noctule de Leisler- Listes rouges -----	71
Tableau 69: Noctule de Leisler - Réglementations -----	72
Tableau 70: Noctule de Leisler - Ecologie-----	73
Tableau 71: Espèces présentes - Statuts, Ecologie, DH-F-F , PNA-----	74

# I. Introduction

Les sols forestiers hébergent une diversité animale, végétale et fongique immense ( GOSSELIN & PAILLET, 2010) sans oublier les organismes saproxyliques qui présentent près du quart des espèces forestières métropolitaines dont une grande partie serait en danger d'extinction ( NIVET *et al*, 2012). Ce sont principalement les forêts matures qui concentrent le maximum de biodiversité.

Parmi les espèces forestières, les chiroptères sont situés en bout de chaîne alimentaire. Ils représentent des espèces dites «clés de voûte» dont les déséquilibres renseignent sur les dysfonctionnements des écosystèmes.

Depuis les années 1960, les espèces de chauves-souris les plus sensibles sont en régression et, fait nouveau, même les espèces les plus abondantes comme la Pipistrelle commune et la Sérotine commune sont maintenant menacées.

Dans la volonté de mieux connaître la biodiversité du domaine de Peyssac, espace principalement forestier, Vya Natura s'est vue confier par le Centre d'Etude du Milieu, l'étude des chiroptères du domaine de Peyssac.

L'objectif de cette étude est d'inventorier les espèces présentes sur le domaine, de connaître les potentialités d'accueil du milieu pour ces espèces ( territoire de chasse, reproduction), de définir les enjeux et de proposer des mesures conservatoires.



Barbastelle commune

© J. ROULIN



## II. Présentation générale du site

D'une superficie de 74 hectares, le domaine de Peyssac appartient au domaine biogéographique atlantique. Il se situe dans le Périgord central à moins de 10 kilomètres de l'agglomération de Périgueux sur la rive gauche de la vallée de l'Isle (**figure 1** et **figure 2**). Il se compose d'un ensemble de vallons dominé par le Longeron. Cet affluent de l'Isle prend sa source sur le domaine et matérialise les limites communales de Montrem et de Razac sur l'isle.



Figure 1: Situation générale du domaine de Peyssac. Source cartographique OSM

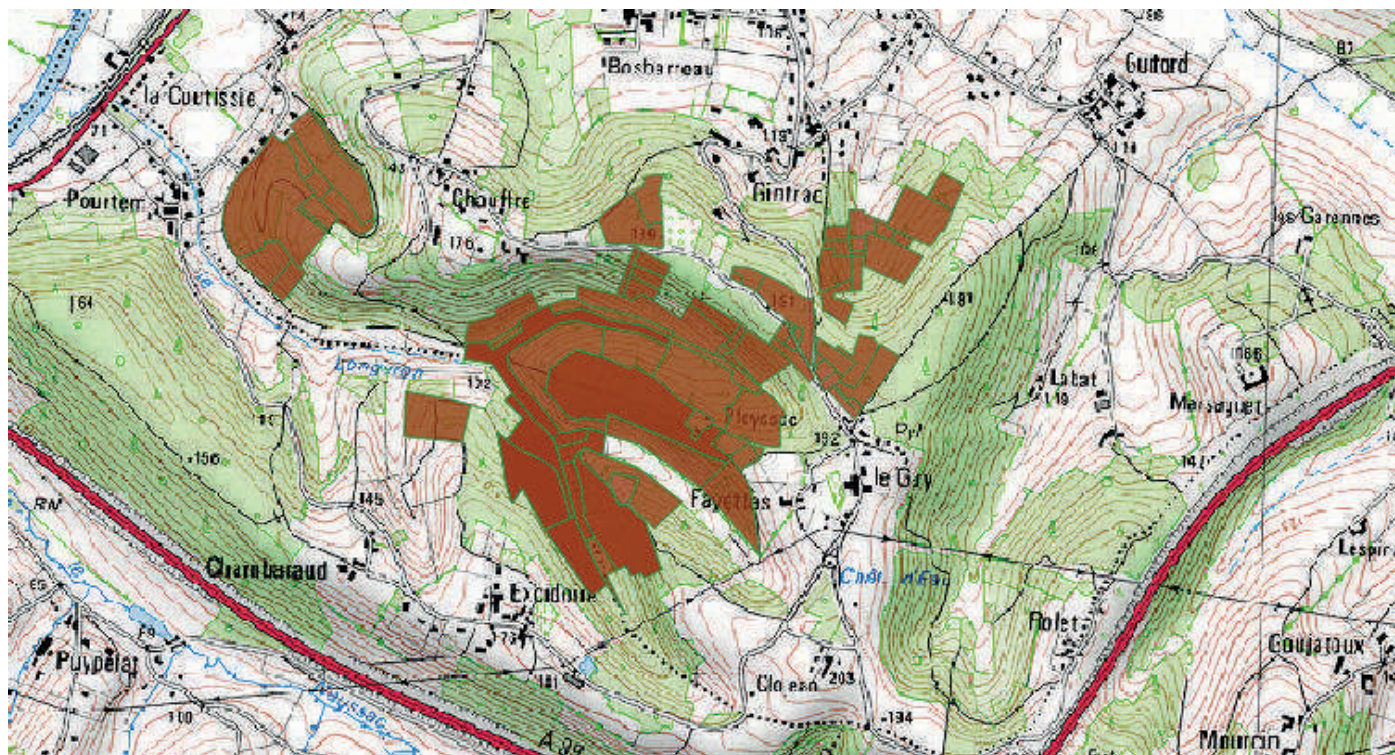
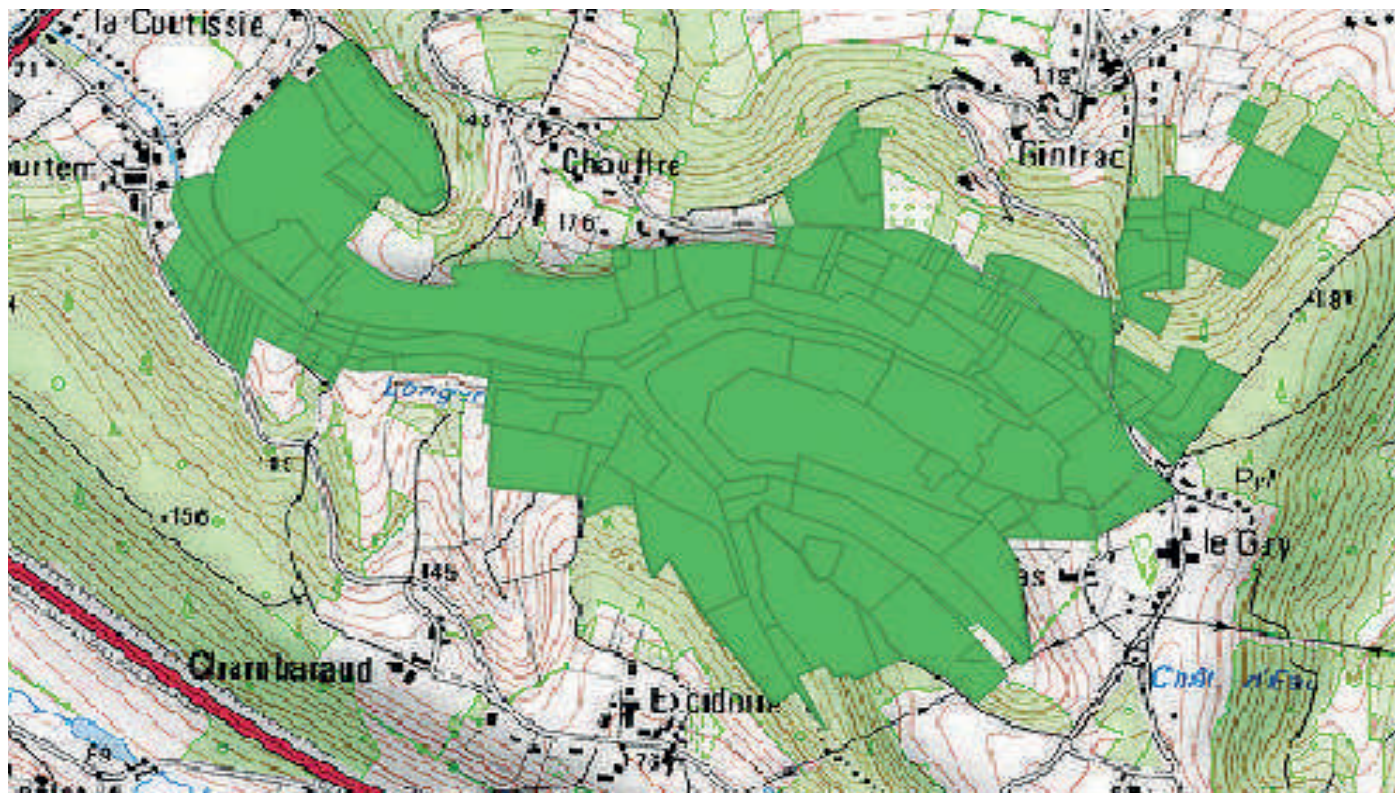


Figure 2: Domaine de Peyssac. Source cartographique IGN



En 2016, le Conseil Départemental de la Dordogne donne un avis favorable au projet de création d'un Espace Naturel Sensible et d'une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles. Les limites de cette ZPENS sont étendues et proposent une nouvelle délimitation plus homogène et cohérente avec les habitats naturels présents sur le site (**figure 3**).



**Figure 3: Projet de ZPENS. Source cartographique IGN**

La végétation est conditionnée par les substrats géologiques du domaine, calcaires crétacés tendres et placages sidérolithiques sur les sommets.

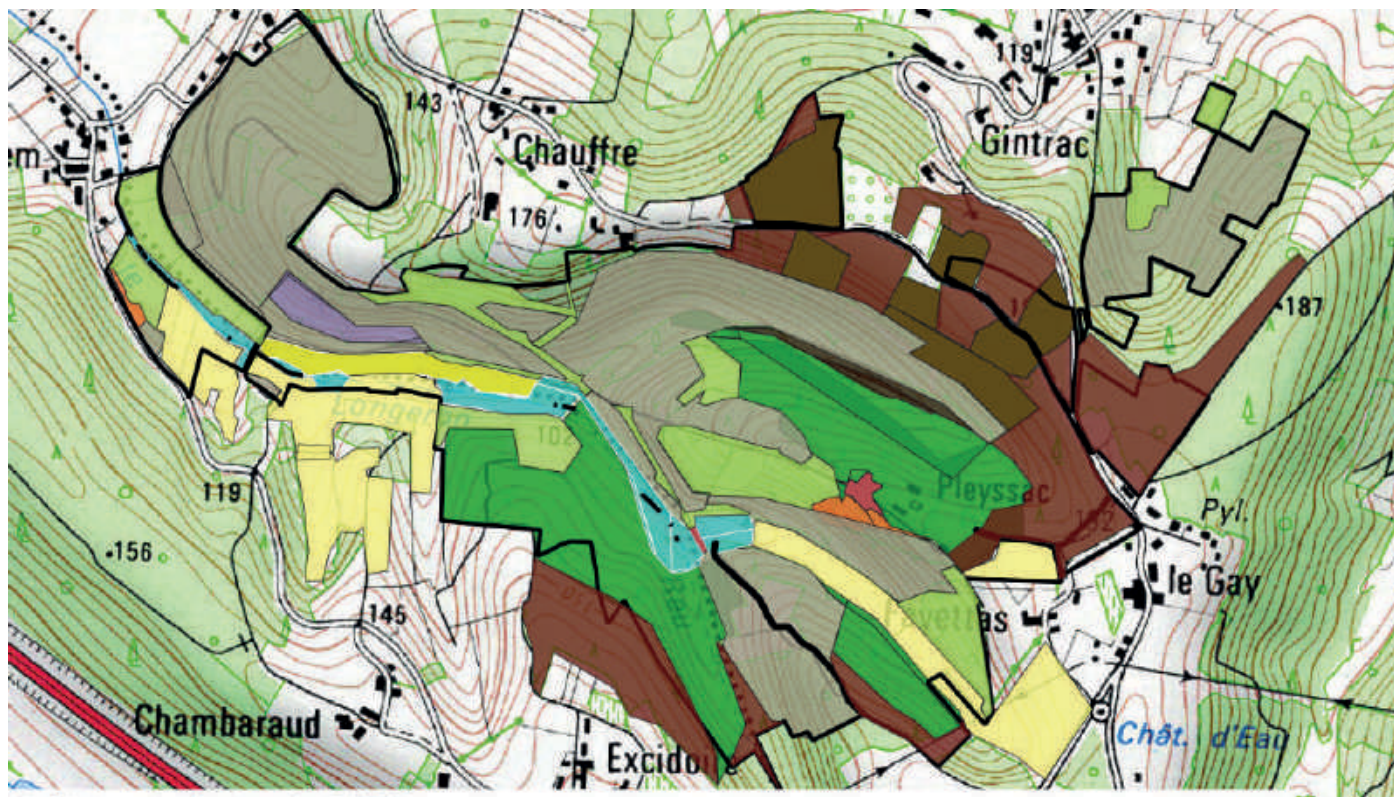
En 2012 et 2013, le CBNSA a recensé les principaux habitats naturels présents sur le domaine listés ci-dessous :

- Boisements calcicoles
- Fourrés calcicoles
- Pelouses calcicoles xéromarnicoles à chaméphytes ligneux
- Tonsures calcicoles
- Pelouses ourlets
- Boisements acidiphiles
- Plantations de Pins noirs
- Frênaies hygrophiles
- Chênaies-Charmaies mésophiles

Les sorties sur le terrain réalisées pour la présente étude ont permis de réaliser une première cartographie des habitats (**figure 4**).

Parmi les boisements calcicoles, la chênaie pubescente pure est minoritaire et se trouve souvent supplantée par le Pin sylvestre. Il a été choisi de ne pas différencier les boisements de Pins sylvestres et de Pins noirs car ils sont souvent mêlés sur le domaine dans des proportions très variables. Par ailleurs, étant donné la forte dynamique de fermeture en cours, certaines zones de fourrés ont été classées ici ou là en boisements.





Habitats naturels et codes EUNIS

Boisements acidiphiles_G1.8-G1.7D	Pelouses-ourlets_E5.21	Chênes pubescents_G1.71
Fourrés calcicoles_F3.16	Pins noirs et Pins sylvestres_G3.5_G3.4F (14)	Pelouses calcicoles xéromaricoles_34.332E
MNB_Projet_ZPENS_Peyssac_perimetre	Boisements Epicéas_G3.F21	Chênaies charmaies mésophiles_G1A1
Frênaies hygrophiles_G1.21	Pins maritimes_G3.72	
Prairies de fauche E2.2	Cultures de céréales	

Figure 4: Cartographie des habitats naturels. Source cartographique IGN



Chênaie-charmaie - Domaine de Peyszac



### III. Inventaire des arbres remarquables

Plusieurs sorties ont été réalisées cet hiver et au début du printemps dans le but de repérer les arbres gîtes potentiels. Les boisements suffisamment matures ont été intégralement parcourus à l'exception des boisements de pins homogènes peu favorables pour ces espèces.

Les caractéristiques retenues pour ce référencement sont la présence de cavités, d'écorces décollées ou de fissures diverses. Elles concernent la plupart du temps des arbres matures.

Ces cavités ou fissures peuvent être utilisées par les chiroptères comme gîtes de parturition, gîtes hivernaux ou temporaires ainsi que pour les rassemblements nuptiaux.

Au total, plus de 100 arbres ont été répertoriés, ils ont été regroupés lorsque ceux-ci constituaient un ensemble homogène et pertinent. Un groupe de vieux châtaigniers est localisé hors périmètre à proximité d'Exidoire, il a cependant été noté pour information.

Si l'inventaire ne peut être exhaustif, il donne malgré tout une bonne idée de la répartition des gîtes potentiels pour les chauves-souris, donnée importante pour l'établissement de mesures conservatoires.

La cartographie des gîtes arboricoles potentiels est présentée dans la **figure 5**. Chaque point correspond à un ou plusieurs arbres potentiellement favorables.

Il est à noter que ces arbres présentent également un intérêt pour d'autres groupes taxonomiques comme les oiseaux, invertébrés et autres mammifères ...

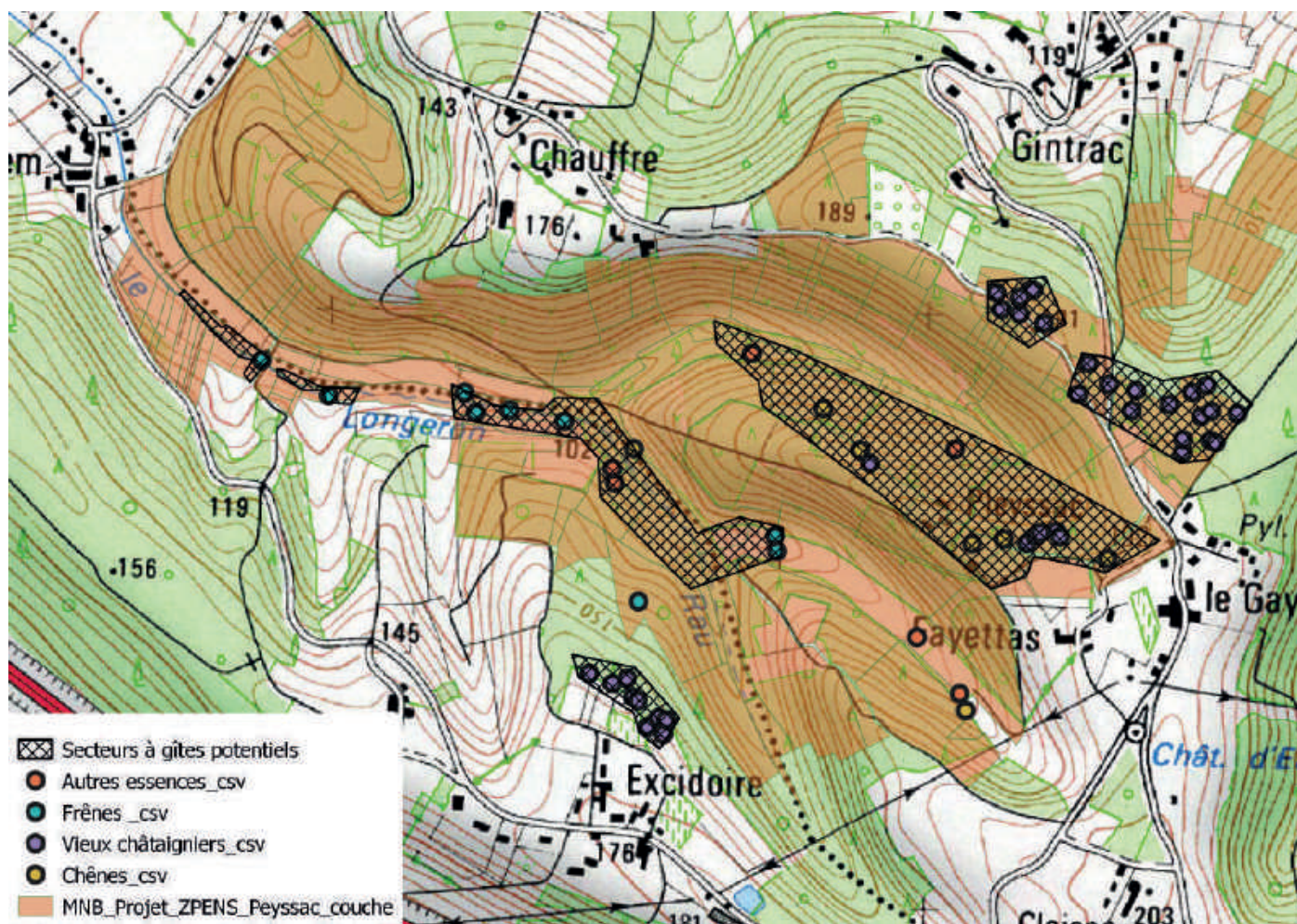


Figure 5: Cartographie des gîtes arboricoles potentiels. Source cartographique IGN





Frêne à cavités- Domaine de Peyssac



## IV. Gîtes répertoriés

Des témoignages et une visite sur site ont permis de localiser une colonie de parturition de Pipistrelles (*Pipistrellus sp*) ainsi qu'un individu de Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) chez une riveraine du domaine, Madame FORESTIER. Je la remercie vivement d'avoir accepté de me recevoir.

Par ailleurs, une colonie de Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) a été repérée en émergence probablement au niveau d'un grand frêne déjà répertorié comme potentiellement favorable lors de l'inventaire hivernal.

Il faut noter également qu'une colonie de Pipistrelles communes était signalée au niveau du centre pédagogique lors de l'inventaire d' OBIOS en 2007. Le site ne semble plus être occupé en 2019. Ces colonies et gîtes sont repertoriés dans la **figure 6**.

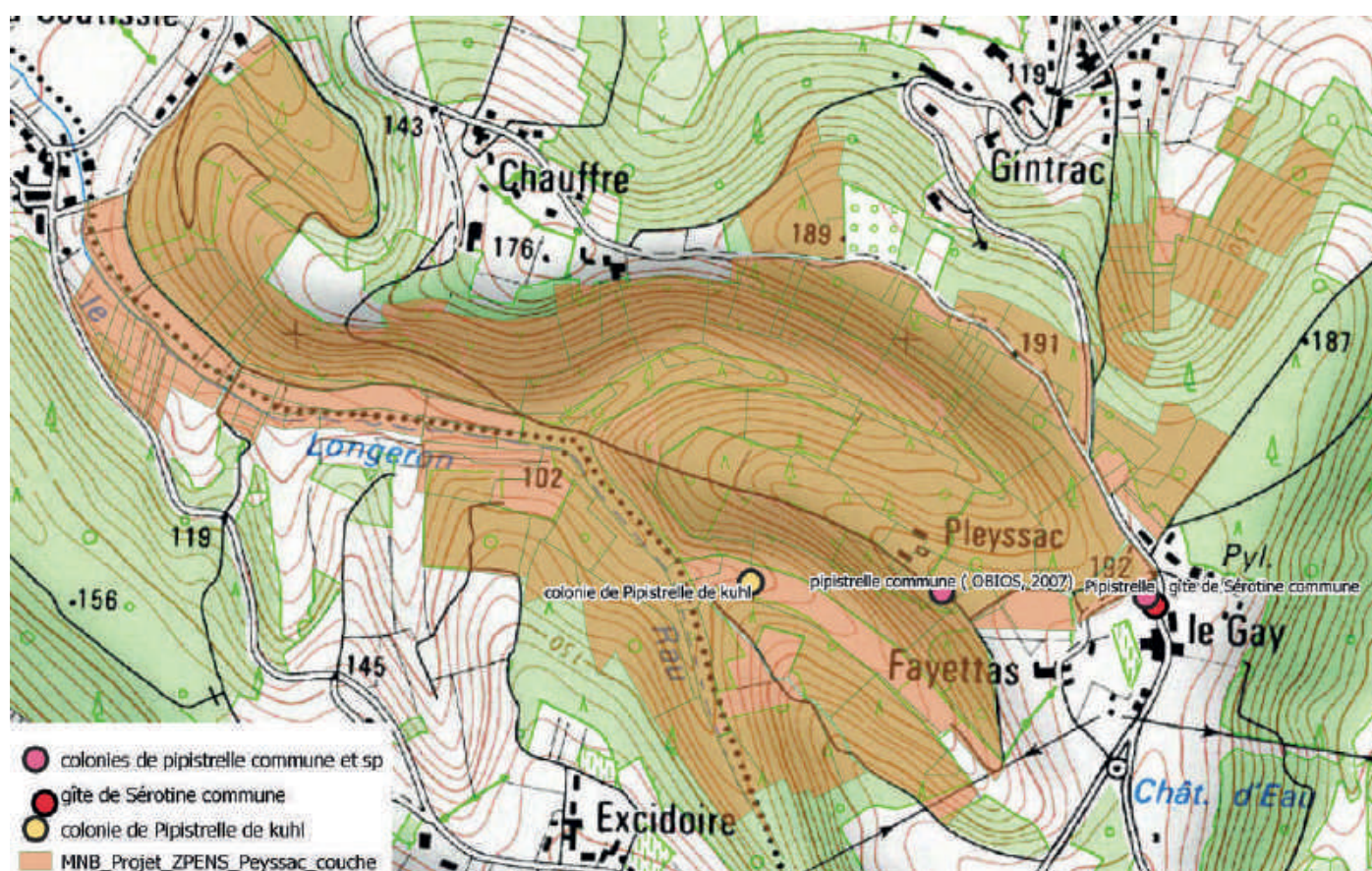


Figure 6: Gîtes répertoriés sur le domaine. Source cartographique IGN

# V. Les relevés acoustiques

## 1. Méthode et matériels

### \* Indices globaux et spécifiques d'activité

La méthode utilisée est celle développée par BARATAUD depuis 1988. Elle utilise l'analyse auditive et informatique des signaux émis en vol par les chauves-souris. L'analyse des signaux est réalisée à l'aide d'un détecteur à ultrasons en hétérodyne et en expansion de temps x 10 (**figure 7**) permettant une identification fiable des contacts. Pour les signaux les plus complexes, ils sont enregistrés et peuvent être ensuite analysés en combinant analyse auditive et analyse informatique à l'aide du logiciel BatSound® (**figure 8**). Les relevés commencent environ 30 minutes après le coucher du soleil par points fixes de 45 minutes avec 3 points d'écoute par soirée. Cette technique permet la meilleure détectabilité des espèces à émergence tardive ( Murins, Barbastelle ...).

Toutes les informations relatives à l'espèce, à la nature du contact ( transit, chasse, cris sociaux) sont notées.

Chaque contact est comptabilisé par tranches de 5 secondes permettant ainsi de calculer :

- L' **Indice global d'activité** ( nombre de contacts de chiroptères par heure et par station)

$$\Sigma (\text{contacts des toutes les espèces}) / \text{temps d'écoute en heure}$$

- L' **Indice spécifique d'activité** ( nombre de contacts d'une espèce par heure et par station).

$$\Sigma (\text{contacts d'une espèce}) / \text{temps d'écoute en heure}$$

Au delà de 5 chiroptères présents simultanément, le nombre de contacts retenus est fixé à 5, l'opérateur ne pouvant pas appréhender correctement les contacts supplémentaires.

Les indices sont pondérés selon la grille de détectabilité des espèces en lien avec la variabilité de l'amplitude des signaux selon les espèces (BARATAUD), **Tableau A**. Cette pondération permet de compenser la faible détectabilité des espèces ne pouvant être captées qu'à faible distance (5 mètres seulement pour le Petit Rhinolophe) et limiter le sur-échantillonnage des espèces audibles à grande distance (Noctules).

- **Indice global d'activité pondéré**

$$\Sigma (\text{contacts des toutes les espèces} * \text{coefficients spécifiques}) / \text{temps d'écoute en heure}$$

- **Indice spécifique d'activité pondéré**

$$\Sigma (\text{contacts d'une espèce} * \text{coefficient spécifique}) / \text{temps d'écoute en heure}$$

L'indice d'activité est une valeur permettant de déduire la qualité d'un habitat en un point précis s'il est corrélé avec le type d'activité, en particulier de chasse. Il peut être calculé soit pour l'ensemble des espèces de chiroptères ( indice global d'activité) soit pour une espèce particulière (indice spécifique d'activité) . Le nombre de contacts n'est pas correctement lié au nombre d'individus mais il reste révélateur du niveau d'activité du milieu autour de la station d'écoute (BARATAUD, 2015). Ainsi 12 contacts peuvent provenir de 12 individus différents ou d'un seul passant 12 fois autour du microphone du détecteur.

L'activité de transit n'est pas révélatrice de la qualité du milieu autour de la station d'écoute . Elle représente simplement une donnée de présence de l'espèce et apporte des informations sur les voies de déplacements.

A partir de la mi-juillet, le nombre de chiroptères en chasse augmente de plus de 40 % avec l'arrivée des juvéniles sur les territoires de chasse.





Figure 7: Détecteur à ultrasons couplé avec l'enregistreur

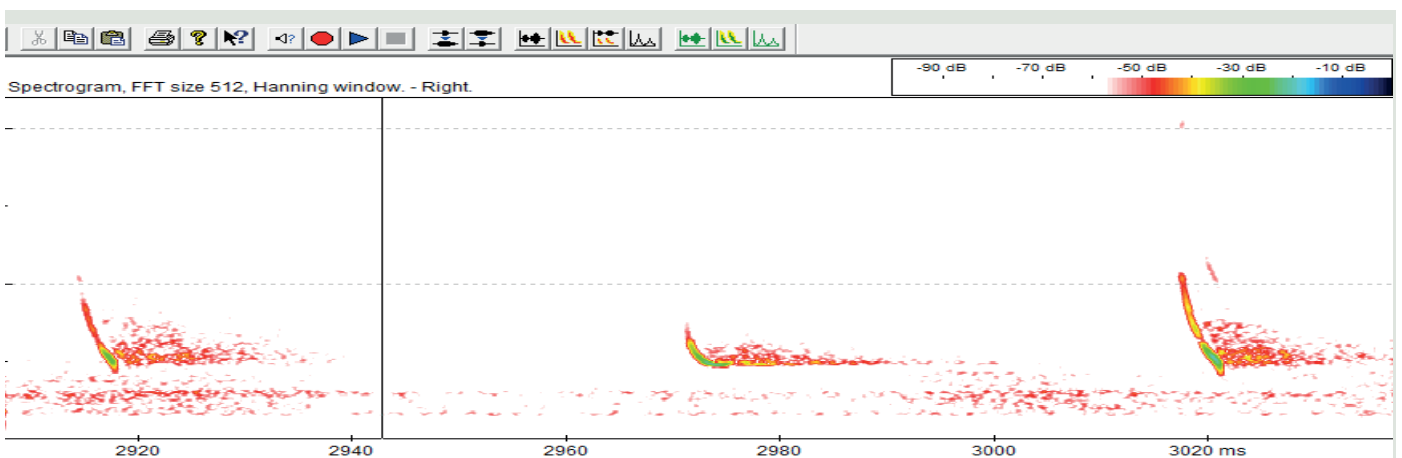


Figure 8: Analyse du spectrogramme sur Batsound®

**Tableau A : Coefficients de détectabilité acoustique des chiroptères (d'après BARATAUD)**

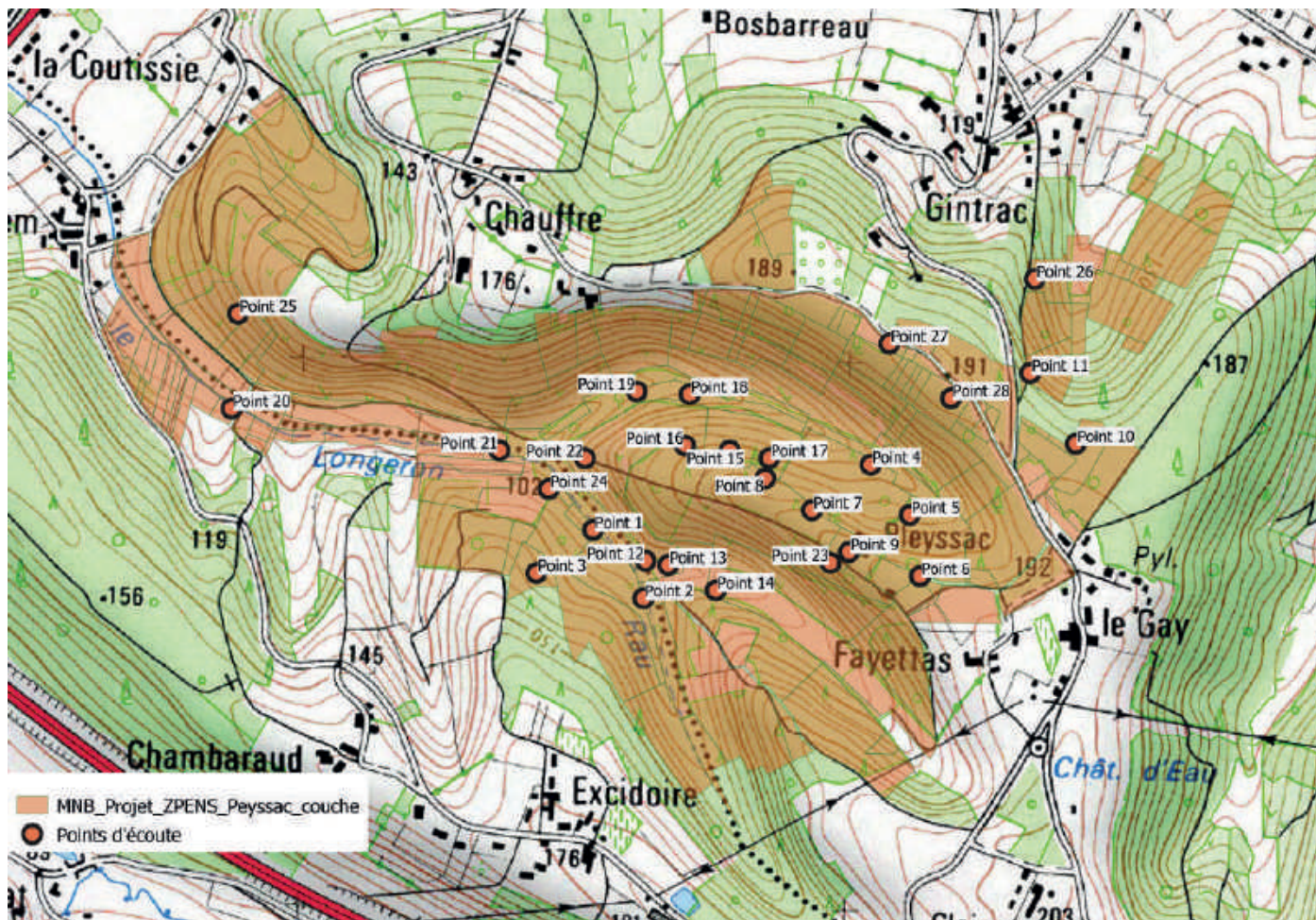
Espèces	Coefficient de détectabilité acoustique
<i>R.hipposideros</i>	5
<i>Plec. spp</i>	5
<i>M. emarginatus</i>	3.1
<i>M. nattereri</i>	3.1
<i>R.ferr/eur</i>	3.1
<i>M.alcathoe</i>	2.5
<i>M.mystacinus</i>	2.5
<i>M.daubentonii</i>	2.5
<i>M.bechsteinii</i>	2.5
<i>B.barbastellus</i>	1.7
<i>M.oxygnathus</i>	1.7
<i>M.myotis</i>	1.7
<i>P.pygmaeus</i>	1.2
<i>M.schreibersii</i>	1.2
<i>P.pipistrellus</i>	1
<i>P.kuhlii</i>	1
<i>P.nathusii</i>	1
<i>H.savii</i>	0.83
<i>E.serotinus</i>	0.83
<i>N.leisleri</i>	0.31
<i>N.noctula</i>	0.25
<i>N.lasipterus</i>	0.17

Les points d'écoute ont été choisis dans le but , d'une part de couvrir la diversité des différents habitats du domaine ( boisements acidiphiles, chênaies-charmaies, fourrés, prairies de fauche, lisières ...) et d'autre part d'obtenir une bonne couverture du domaine. Vingt-huit relevés ont été réalisés , la localisation sur cartographie des points d'écoute est précisée dans la **figure 9** . Ils sont listés par ordre chronologique de réalisation.

Tous les relevés ont été réalisés lors de conditions météorologiques favorables avec

- Une absence de pluie ;
- Un vent inférieur à 30 km/h ;
- Une température supérieure à 12°C en début de nuit.





**Figure 9: Répartition des stations d'écoute sur le domaine**  
 Source cartographique: IGN

### Liste et descriptions des points d'écoute

- **Point 1:** Taillis sous futaie de chênaie charmaie mésophile
- **Point 2:** Taillis sous futaie de chênaie charmaie mésophile au bord du Longeron
- **Point 3:** Boisement mixte de chênes pubescents et de pins sylvestres avec strates arbustives et herbacées
- **Point 4:** Boisement mixte de chênes et de résineux (épicéas).
- **Point 5:** Boisement mixte de chênes et de résineux (épicéas),
- **Point 6:** Chênaie-charmaie mésophile avec mare forestière
- **Point 7:** Boisement varié de feuillus en clairière, présence d'une ruine.
- **Point 8:** Futaie de chênaie charmaie mésophile
- **Point 9:** Clairière en bordure du centre pédagogique avec chênes et pins maritimes
- **Point 10:** Boisement acidiphile de châtaigniers et pins maritimes
- **Point 11:** Bord de chemin avec chênes et plantation de pins noirs
- **Point 12:** Travée ERDF
- **Point 13:** Fourrés avec plantation de pins noirs
- **Point 14:** Lisière de prairie de fauche avec boisement de frênes matures
- **Point 15:** Chênaie-charmaie avec grands chênes ( diamètre de 40 à 100 cm)
- **Point 16:** Fourrés avec boisement de pins sylvestres
- **Point 17:** Chênaie-charmaie
- **Point 18:** Chênaie-charmaie et large chemin



- **Point 19:** Fourrés et lisière de boisement avec résineux
- **Point 20:** Lisière de prairie de fauche, ruisseau (à sec) et frênaie
- **Point 21:** Lisière de champ de blé moissonné avec frênaie et point d'eau (à sec)
- **Point 22:** Travée ERDF
- **Point 23:** Pelouse ourlet et lisière boisement calcicole
- **Point 24:** Chenaîe-charmaie mésophile avec zone plus fraîche au bord du longeron (à sec)
- **Point 25:** Pelouse xéromarnicole et boisement jeune de Pins noirs
- **Point 26:** Large chemin, talus, pins noirs et végétation herbacée
- **Point 27:** Piste en lisière de prairie de fauche, verger et boisement acidiphile
- **Point 28:** Boisement acidiphile ( pins maritimes, châtaigniers et chênes pédoculés)

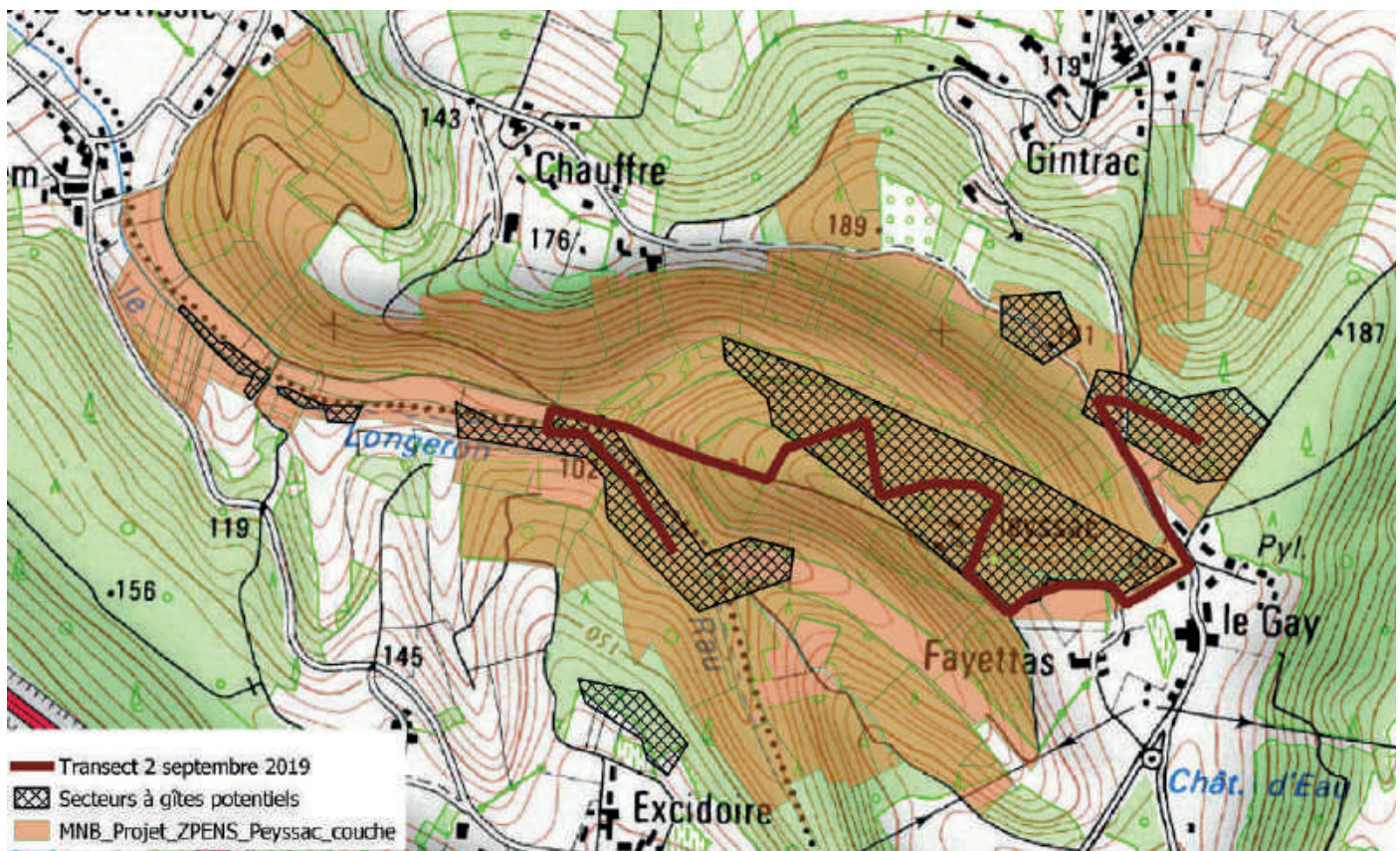
L'objectif du point d'écoute n°22, d'une durée de 5 minutes était de vérifier et confirmer les résultats du point d'écoute n°12 effectué précédemment sur la travée.

#### \* **Transect à la recherche de gîtes de swarming**

Les gîtes, dit «de swarming» (traduction: essaimage) sont des sites où les chiroptères se rassemblent la nuit de la mi-août à fin septembre pour s'accoupler. Ces rassemblements de chiroptères provenant de différentes stations peuvent parfois être importants et favorisent le brassage génétique.

L'activité est importante dans et autour de ces gîtes avec des comportements de poursuites, des émissions de cris sociaux et des vols incessants.

Pour la recherche de ces gîtes sur le domaine de Peyszac, un parcours ou transect a été défini en fonction des résultats de la prospection des gîtes potentiels. Ce parcours a été réalisé le 2 septembre avec des écoutes par points fixes de 5 minutes associées à l'usage d'une caméra thermique (Pulsar Quantum HD 19S) si des cris de type sociaux sont entendus (**figure 10**). Le parcours débute 45 minutes après le coucher du soleil.



**Figure 10: Transect de recherche de gîtes de swarming**  
Source cartographique: IGN

\* **Matériel utilisé pour les points d'écoute et le transect:**

- Détecteur hétérodyne et expansion de temps : D240x
- Logiciel BatSound® (Pettersson Elektronik AB).
- Enregistreur numérique H2N
- Casque audio
- Feuille de relevés
- Caméra thermique Pulsar quantum HD19 S

## 2. Résultats

\* **Indices globaux et spécifiques d'activité**

Je remercie tout particulièrement Michel BARATAUD et Sylvie GIOSA. Ils m'ont fait l'honneur, lors d'une visite amicale, de participer aux premiers points d'écoute du 25 avril dernier (points d'écoute 1 à 6).

Toutes les données brutes correspondant aux relevés sont précisées ci-dessous dans les **tableaux 1 à 28**.



© C. ROBILLER

**Barbastelle commune**



- **Point 1, le 25 avril 2019 de 21h20 à 22h05 (tableau 1)**

Milieu: Taillis sous futaie de chênaie charmaie mésophile , diamètre moyen des chênes de 40 cm.

Opérateur: Michel Barataud

**Tableau 1: Résultats du point d'écoute 1**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		34	45.3
Barbastelle commune		X		1	2.3
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 47.6</b>					

- **Point 2, le 25 avril 2019 de 22h15 à 23h00 (tableau 2)**

Milieu: Taillis sous futaie de chênaie charmaie mésophile au bord du Longeron avec diamètre moyen des chênes de 30 cm.

Opérateur: Michel Barataud

**Tableau 2 : Résultats du point d'écoute 2**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		190	253.3
Pipistrelle de Kuhl		X		222	296
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 549.3</b>					

- **Point 3, le 25 avril 2019 de 23h25 à 00h10 (tableau 3)**

Milieu: Boisement mixte de chênes pubescents et de pins sylvestres avec strates arbustives et herbacées.

Opérateur: Michel Barataud

**Tableau 3 : Résultats du point d'écoute 3**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		2	2.66
Murin de Natterer	X			1	4.13
Petit Rhinolophe		X		4	26.6
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 33.4</b>					

- **Point 4, le 25 avril 2019 de 21h35 à 22h20 (tableau 4)**

Milieu: Boisement mixte de chênes et de résineux (épicéas), diamètre moyen des chênes de 50 cm  
Opérateur: Sylvie Giosa

**Tableau 4: Résultats du point d'écoute 4**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		2	2.66
Noctule de Leisler	X			2	0.82
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 3.5</b>					

- **Point 5, le 25 avril 2019 de 22h25 à 23h10 (tableau 5)**

Milieu: Boisement mixte de chênes et de résineux (épicéas), diamètre moyen des chênes de 50 cm.  
Opérateur: Sylvie Giosa

**Tableau 5 : Résultats du point d'écoute 5**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X	X	53	70.6
Barbastelle commune		X		1	2.26
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 72.9</b>					

- **Point 6, le 25 avril 2019 de 23h25 à 00h10 (tableau 6)**

Milieu: Chênaie-charmaie avec diamètre moyen des chênes de 50 cm, présence d'une trouée et d'une mare forestière.

Opérateur: Sylvie Giosa

**Tableau 6: Résultats du point d'écoute 6**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		91	121.3
Pipistrelle de Kuhl		X		12	16
Murin d'Alcathoe		X		3	10
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 147.3</b>					



- **Point 7, le 25 avril 2019 de 21h20 à 22h05 (tableau 7)**

Milieu: Boisement de chênes et de charmes, présence d'une clairière et d'une ruine.

<b>Tableau 7 : Résultats du point d'écoute 7</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X	X	> 32	>42.6
Pipistrelle de Kuhl		X		1	1.3
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 44</b>					

- **Point 8, le 25 avril 2019 de 22h10 à 22h55 (tableau 8)**

Milieu: Chênaie-charmaie mésophile, diamètre moyen des chênes de 50 cm.

<b>Tableau 8: Résultats du point d'écoute 8</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		> 12	16
Barbastelle commune		X		2	4.53
Murin d'Alcathoe		X		1	3.33
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 24</b>					

- **Point 9, le 25 avril 2019 de 23h15 à 00h00 (tableau 9)**

Milieu: Boisement mixte avec chênes et pins maritimes, clairière au niveau du centre pédagogique de Peyssac

<b>Tableau 9 : Résultats du point d'écoute 9</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		10	13.33
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 13.3</b>					

- **Point 10, le 22 mai 2019 de 21h50 à 22h35 (tableau 10)**

Milieu: Boisement acidiphile de châtaigniers et pins maritimes, strate arbustive avec Fougère aigle.

**Tableau 10 : Résultats du point d'écoute 10**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X			3	4
Pipistrelle de Kuhl		X		1	1.3
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 5.3</b>					

- **Point 11, le 22 mai 2019 de 22h45 à 23h30 (tableau 11)**

Milieu: En bord de chemin, chênes et boisement proche de pins noirs

**Tableau 11 : Résultats du point d'écoute 11**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		3	4
Noctule de Leisler	X			1	0.41
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 4.4</b>					

- **Point 12, le 8 juillet 2019 de 21h40 à 22h25 (tableau 12)**

Milieu: Au niveau de la travée ERDF

**Tableau 12 : Résultats du point d'écoute 12**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X			2	2.66
Pipistrelle de Kuhl		X	X	2	2.66
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 5.3</b>					



- **Point 13, le 8 juillet 2019 de 22h30 à 23h15 (tableau 13)**

Milieu: Fourrés calcicoles avec boisement de pins noirs

<b>Tableau 13 : Résultats du point d'écoute 13</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		6	8
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 8</b>					

- **Point 14, le 8 juillet 2019 de 23h40 à 00h05 (tableau 14)**

Milieu: Lisière de prairie de fauche avec boisement de frênes

<b>Tableau 14: Résultats du point d'écoute 14</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		16	21.33
Pipistrelle de Kuhl		X	X	477	636
Barbastelle commune		X		1	2.26
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 659.6</b>					

- **Point 15, le 16 juillet 2019 de 22h00 à 22h45 (tableau 15)**

Milieu: Chênaie-charmaie mésophile avec beaux chênes de 40 à 100 cm de diamètre

<b>Tableau 15: Résultats du point d'écoute 15</b>					
Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X	X		2	2.66
Murin de Natterer		X		1	4.13
Non déterminée		X		2	Na
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 6.8</b>					

- **Point 16, le 16 juillet 2019 de 22h50 à 23h10 (tableau 16)**

Milieu: Fourrés avec boisement de pins sylvestres

**Tableau 16: Résultats du point d'écoute 16**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		5	6.66
Pipistrelle de Kuhl	X			2	2.66
Sérotine commune		X		4	4.42
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 13.7</b>					

- **Point 17, le 16 juillet 2019 de 23h15 à 00h00 (tableau 17)**

Milieu: Chênaie-charmaie avec beaux chênes de 80cm de diamètre

**Tableau 17 : Résultats du point d'écoute 17**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		57	76
Sérotine commune		X		1	1.10
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 77.1</b>					

- **Point 18, le 23 juillet 2019 de 21h40 à 22h25 (tableau 18)**

Milieu: Chênaie-charmaie et large chemin

**Tableau 18: Résultats du point d'écoute 18**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X	X		15	20
Barbastelle commune		X		15	34
Murin d'Alcathoe		X		1	3.33
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 57.3</b>					



- **Point 19, le 23 juillet 2019 de 22h30 à 23h15 (tableau 19)**

Milieu: Fourrés en lisière de boisements avec résineux

**Tableau 19: Résultats du point d'écoute 19**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		20	26.66
Sérotine commune		X	X	1	1.1
Barbastelle commune		X		17	38.53
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 66.3</b>					

- **Point 20, le 31 juillet 2019 de 22h00 à 22h45 (tableau 20)**

Milieu: Lisière de prairie de fauche, ruisseau (à sec) et frênaie

**Tableau 20: Résultats du point d'écoute 20**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		19	25.33
Pipistrelle de Kuhl	X	X		2	2.66
Noctule de Leisler		X		2	0.83
Barbastelle commune		X		51	115.6
<i>Myotis sp</i>	X			1	Na
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 144.4</b>					

- **Point 21, le 31 juillet 2019 de 22h55 à 23h40 (tableau 21)**

Milieu: Lisière champ de blé moissonné, frênaie, point d'eau

**Tableau 21 : Résultats du point d'écoute 21**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		10	13.33
Pipistrelle de Kuhl		X		5	6.66
Sérotine commune		X		25	27.66
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 47.6</b>					

- **Point 22, le 31 juillet 2019 de 23h45 à 00h00, contrôle rapide (5 minutes) (tableau 22)**

Milieu: Travée ERDF

**Tableau 22 : Résultats du point d'écoute 22**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Sérotine commune		X		2	Na
<b>Durée insuffisante pour permettre un calcul d'indice d'activité</b>					

- **Point 23, le 1 août 2019 de 00h10 à 00h55 (tableau 23)**

Milieu: Pelouse ourlet et lisière de boisement calcicole

**Tableau 23: Résultats du point d'écoute 23**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X			5	6.66
Pipistrelle de Kuhl	X			2	2.66
Sérotine commune	X			2	2.20
Murin d'Alcathoe	X			1	3.33
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 14.8</b>					

- **Point 24, le 6 août 2019 de 21h30 à 22h15 (tableau 24)**

Milieu: Chenaîe-charmaie mésophile avec zone plus fraîche au bord du longeron (à sec)

**Tableau 24 : Résultat du point d'écoute 24**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X	X	X	9	12
Barbastelle commune		X		70	158.66
Non déterminée	X			1	Na
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 170,7</b>					



- **Point 25, le 6 août 2019 de 22h30 à 23h15 (tableau 25)**

Milieu: Pelouse xéromarnicole et boisement jeune de pins noirs

**Tableau 25: Résultat du point d'écoute 25**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X			2	2.66
Pipistrelle de Kuhl	X			5	6.66
Sérotine commune	X			3	3.32
Noctule de Leisler	X			2	0.82
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 13.4</b>					

- **Point 26, le 21 août 2019 (tableau 26)**

Milieu: Large chemin, talus, pins noirs et végétation herbacée

**Tableau 26 : Résultat du point d'écoute 26**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune		X		24	24
Pipistrelle de Kuhl	X	X		10	10
Sérotine commune		X		4	3.32
Barbastelle commune		X		22	37.4
Non déterminée			X	1	Na
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: &gt; 74.7</b>					

- **Point 27, le 21 août 2019 (tableau 27)**

Milieu: Piste en lisière de prairie de fauche, verger et boisement acidiphile

**Tableau 27: Résultat du point d'écoute 27**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
Pipistrelle commune	X	X		25	33.33
Pipistrelle de Kuhl		X		3	4
Sérotine commune		X		137	151.6
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 188.9</b>					

- **Point 28, le 21 août 2019 (tableau 28)**

Milieu: Boisement acidiphile ( pins maritimes, châtaigniers et chênes pédonculés)

**Tableau 28 : Résultats du point d'écoute 28**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux	N de contacts	Ind spécifiques d'activité pondérés en contacts/heure
<b>Pipistrelle commune</b>	X	X	X	3	4
<b>Barbastelle commune</b>		X		2	4.53
<b>Indice global d'activité pondéré en contacts par heure: 8.5</b>					

\* **Transect à la recherche de gîtes de swarming**

Il n'a pas été découvert de gîtes nuptiaux mais des cris sociaux de Pipistrelles communes ont été entendus. Deux nouvelles espèces ont été identifiées sur le site, le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand murin (*Myotis myotis*).

Les différentes espèces contactées lors du transect sont les suivantes (**tableau 29**):

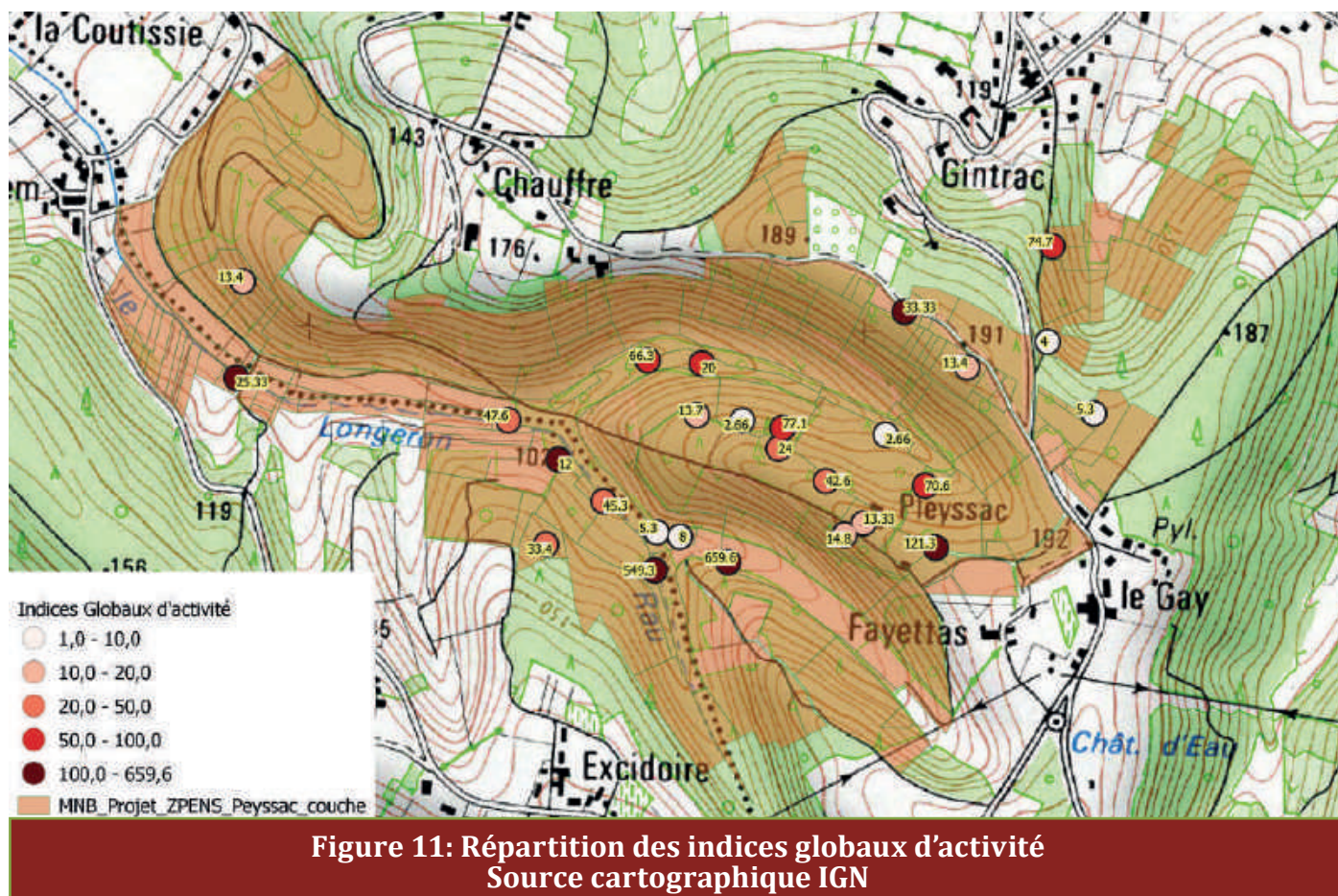
**Tableau 29 : Résultats du transect du 2 septembre**

Espèces	Transit	Chasse	Cris sociaux
<b>Pipistrelle commune</b>	X	X	X
<b>Pipistrelle de Kuhl</b>	X	X	
<b>Noctule de Leisler</b>		X	
<b>Sérotine commune</b>		X	
<b>Barbastelle commune</b>		X	
<b>Grand Rhinolophe</b>		X	
<b>Grand murin</b>	X		



### 3. Bilan des relevés

La **figure 11** représente la répartition des indices globaux d'activité relevés sur chaque station d'écoute.



Nous pouvons faire les constatations suivantes:

- Les points 2; 6; 14; 20; 24 et 27 présentent la plus forte activité de chasse toutes espèces confondues ( plus de 100 contacts/heure) très certainement favorisée par la proximité du ruisseau (points 2, 20 et 24) et d'une mare forestière (point 6). Le point 14, cumulant le plus grand indice d'activité (659.6) est situé en lisière d'une prairie de fauche et à proximité de la colonie de Pipistrelle de Kuhl (*pipistrellus kuhlii*).
- Les autres points avec un fort indice d'activité ( plus de 70 contacts/heure) se trouvent dans la chênaie-charmaie, en lisière de frênaie et sur la piste nord (lisière).
- Les points possédant les plus faibles indices d'activité se situent sur la travée ERDF, en zone de fourrés ou de boisements de pins noirs et pins maritimes.
- Le point 25 avec un indice d'activité de 13.4 contacts/heure ne cumule que des individus en transit . Il est situé en bordure de la pelouse xéromarnicole et d'une zone de fourrés.
- Nous pouvons constater que la travée ERDF ne semble pas correspondre à une zone de transit pour les chiroptères (à minima à la période considérée et en début d'activité).

Les indices spécifiques d'activité pondérés par station d'écoute et la table de données sont représentés sur la **figure 12**.

Les 10 espèces contactées lors de cette étude sur le domaine de Peyssac sont les suivantes:

### Famille des Rhinolophidae

- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

### Famille des Vespertilionidae

- Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*)
- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Grand murin (*Myotis myotis*)
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
- Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- Barbastelle commune (*Barbastella barbastellus*)
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)

La **figure 13** représente la somme des indices spécifiques d'activités pondérés de toutes les stations d'écoute. L'espèce présentant le plus fort indice d'activité cumulé est la Pipistrelle de kuhl. Cependant la forte activité de chasse pour cette espèce sur les stations 2 et 14 (respectivement 296 contacts/h et 636 contacts/h) n'est pas représentative de l'ensemble des stations.

La **figure 14** représente le pourcentage d'occurrence de chaque espèce sur l'ensemble des stations. L'espèce la plus souvent rencontrée est la Pipistrelle commune (100 % des points) suivie de la Pipistrelle de Kuhl (46.4%) ; de la Barbastelle commune et la Sérotine commune (32.1 %) ; de la Noctule de Leisler (14.2 %) ; puis des Murins et du Petit rhinolophe (Ces graphiques ne tiennent pas compte des résultats du transect)

Les différentes espèces inventoriées sur le domaine de Peyssac ( **Tableau 30**, d'après BARATAUD, 2015) sont classées dans des guildes écologiques en fonction :

- de leurs principaux types d'habitats de chasse ;
- de leurs comportements de chasse ;
- de leurs niveaux de spécialisation alimentaire.

Tableau 30 : Guildes écologiques Habitats, techniques de chasse et spécialisations alimentaires (D'après BARATAUD)					
Espèces	Guilde habitat chasse	Guilde technique de chasse	Guilde trophique	Forestières spécialisées	Forestières partielles
<i>P. pipistrellus</i>	Lisière	Poursuite	Ubiquiste		X
<i>P. kuhlii</i>	Lisière	Poursuite	Ubiquiste		X
<i>E. serotinus</i>	Lisière	Poursuite	Ubiquiste		X
<i>N. leisleri</i>	Aérien	Poursuite	Ubiquiste		X
<i>M. alcathoe</i>	Forestier	Poursuite	Ubiquiste	X	
<i>M. myotis</i>	Forestier	Glaneur	Spécialiste		X
<i>M. nattereri</i>	Forestier	Glaneur	Ubiquiste	X	
<i>B. Barbastellus</i>	Forestier	Poursuite	Spécialiste		X
<i>R. hipposideros</i>	Forestier	Poursuite	Spécialiste	X	
<i>R. ferrumequinum</i>	Forestier	Poursuite	Spécialiste		X

Parmi les 10 espèces présentes, quatre ont un régime alimentaire hautement spécialisé, le Grand murin, la Barbastelle commune, le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe.



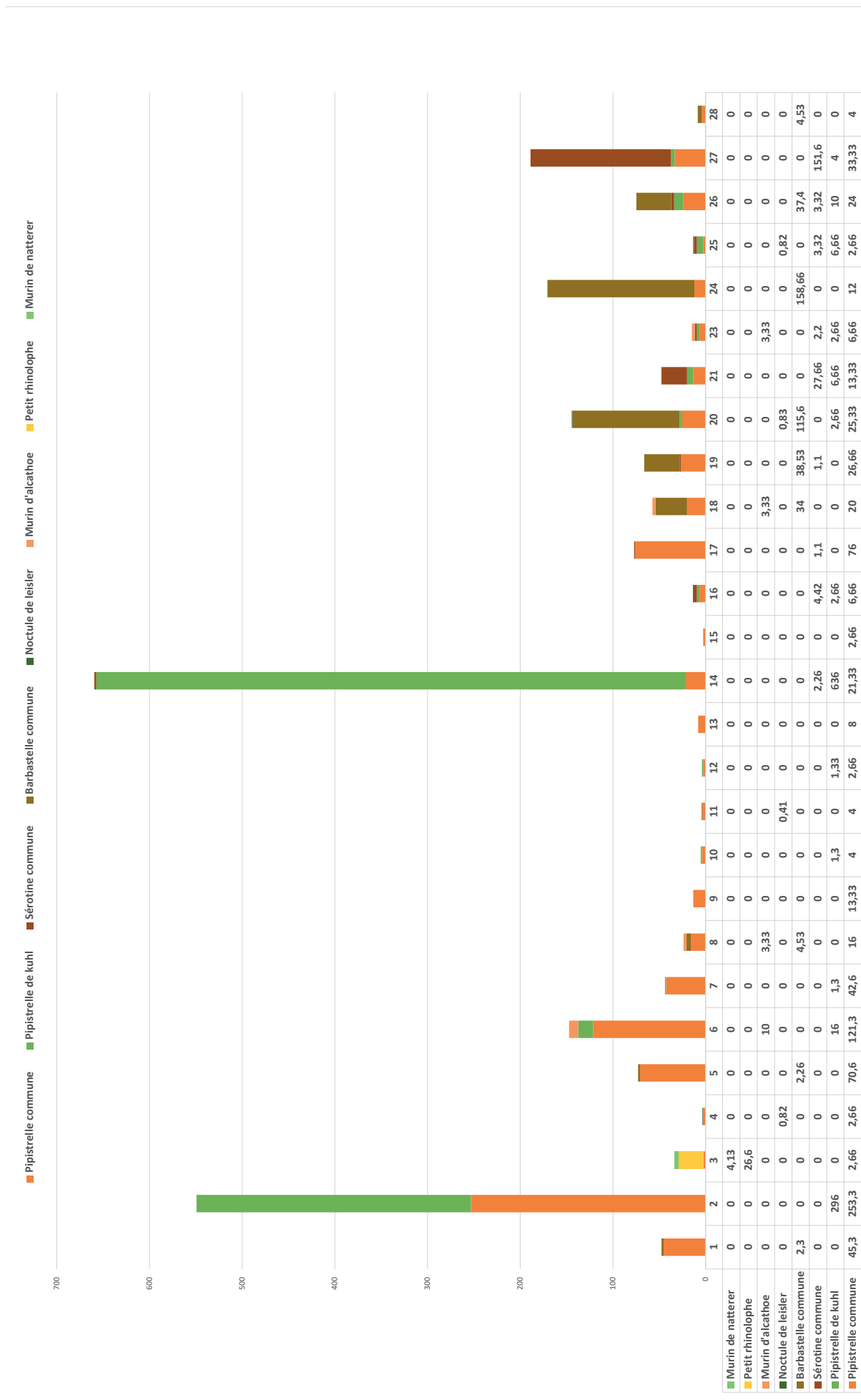
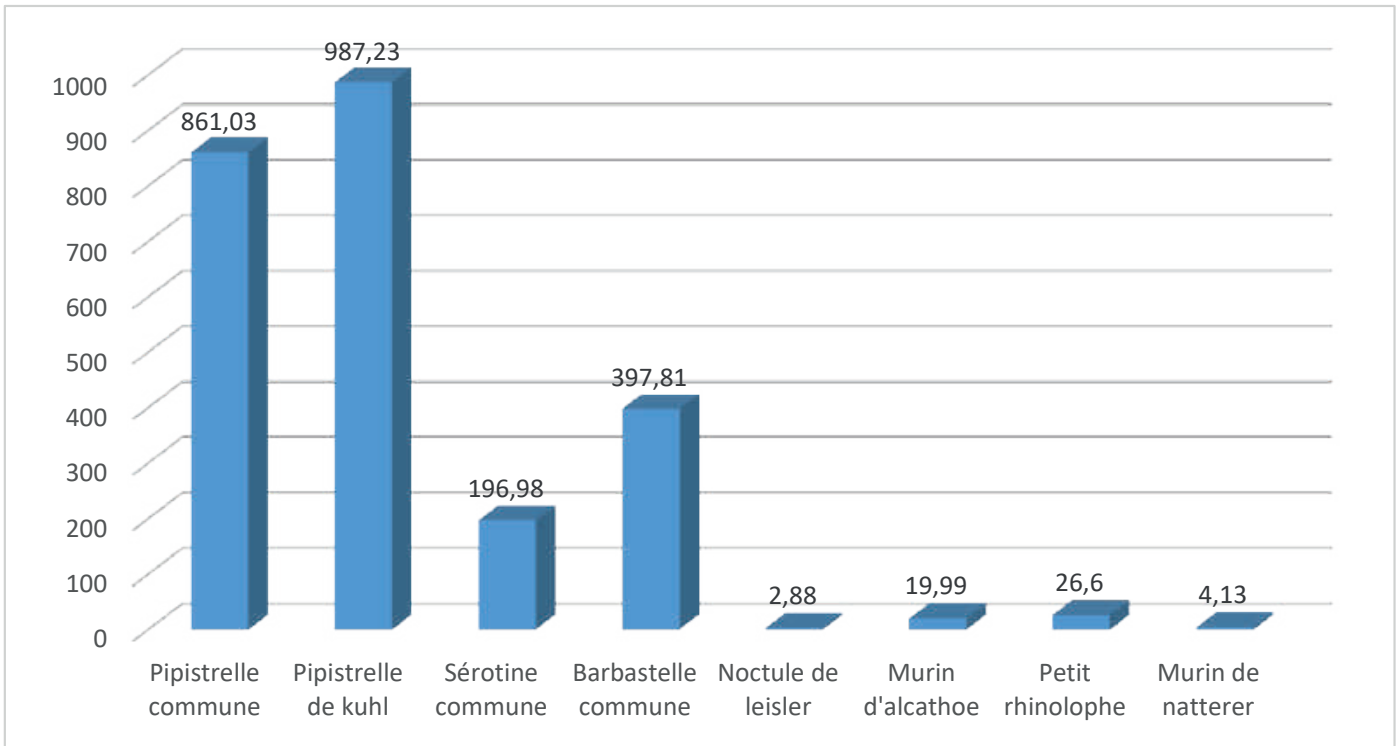
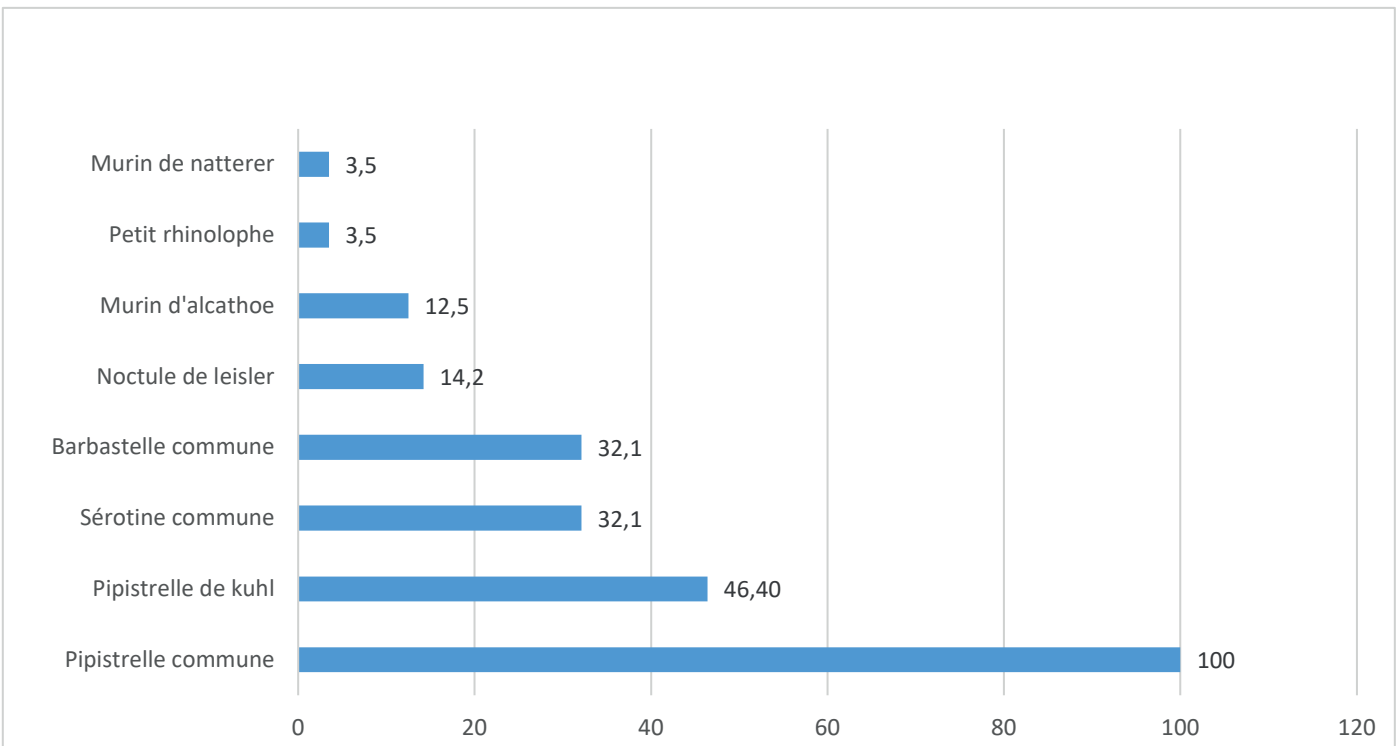


Figure 12: Indices spécifiques d'activité sur les points d'écoute



**Figure 13: Somme des indices spécifiques d'activité sur tous les points d'écoute**



**Figure 14: Pourcentage d'occurrence de chaque espèce sur l'ensemble des stations**



# VI. Les chiroptères du domaine de Peyssac

Les 10 espèces contactées lors de cette étude sur le domaine de Peyssac sont les suivantes:

## Famille des Rhinolophidae

- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

## Famille des Vespertilionidae

- Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*)
- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Grand murin (*Myotis myotis*)
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
- Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- Barbastelle commune (*Barbastella barbastellus*)
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)



Domaine de Peyssac



## 1. Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Le Grand Rhinolophe est une espèce robuste pouvant atteindre 40 cm d'envergure pour un poids de 15 à 35 grammes. L'espèce est présente dans la partie méridionale de l'Europe. La Belgique et le sud de l'Angleterre constitue sa limite nord de répartition. Il est en régression sur les limites nord de son aire de répartition.

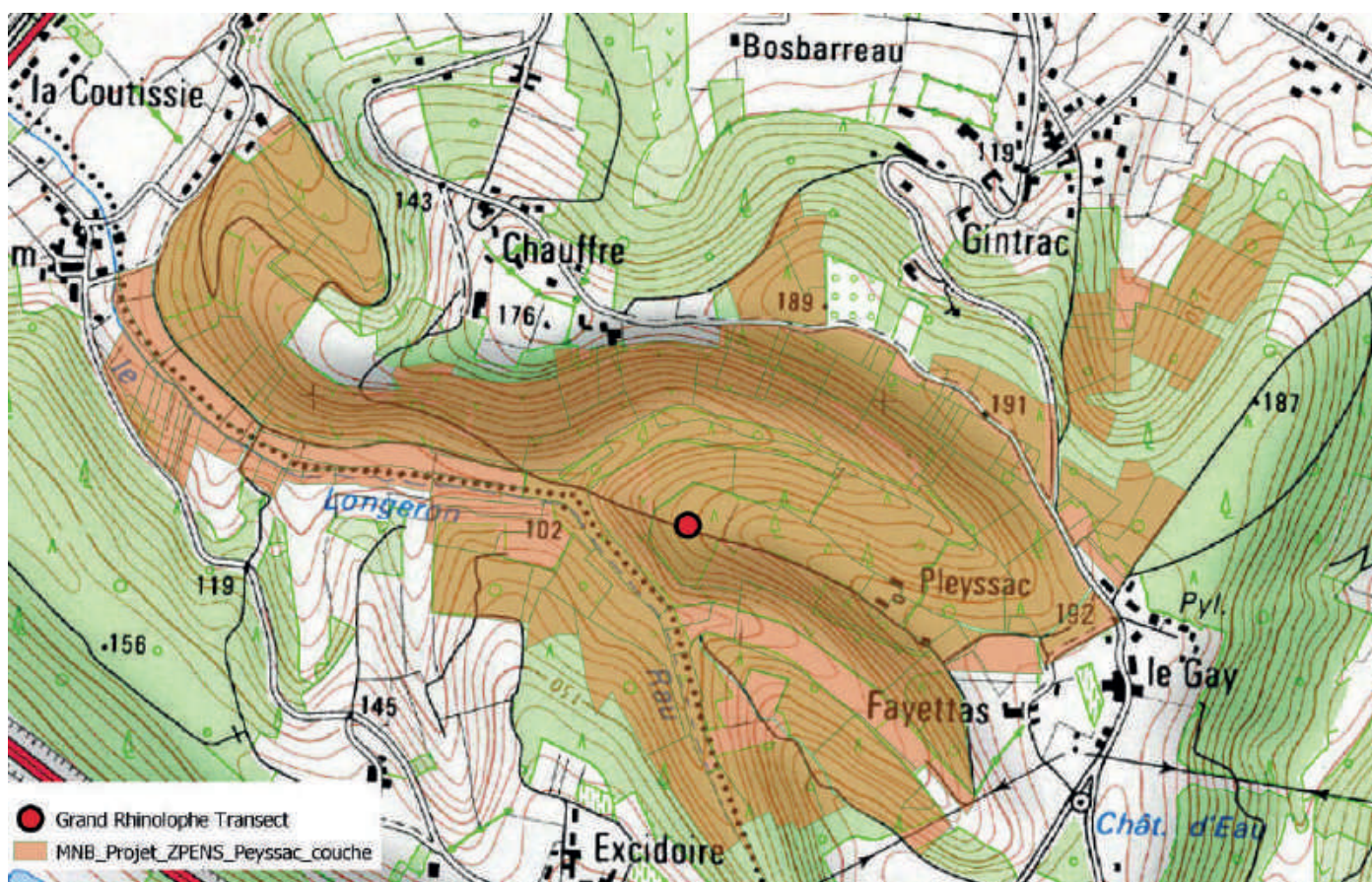
Les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et la Bretagne abritent les plus belles populations françaises en hibernation et en reproduction.

C'est une espèce sédentaire utilisant les bâtiments pour ses colonies de mise-bas et les cavités naturelles et artificielles en hibernation.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

Le Grand Rhinolophe a été contacté lors du transect du 2 septembre en chasse au niveau des fourrés calcicoles au centre du domaine.

La **figure 15** représente la localisation du contact.



**Figure 15 : Grand Rhinolophe**  
**Localisation du contact**  
Source cartographique: IGN



\* **Statut et réglementation**

Le Grand Rhinolophe est en régression sur les limites de son aire de répartition et en régression dans la moitié nord de la France.

Sa forte consommation de coléoptères coprophages le rend très sensible aux intoxications liées à la vermifugation du bétail.

Le **tableau 31** précise les données des reportages communautaires concernant le Grand Rhinolophe pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 31 : Grand Rhinolophe - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (habitat d'espèce)	Stable
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (perspectives futures)	Inconnues
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	Inconnue

Les statuts sur les différentes liste rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 32**.

**Tableau 32 : Grand Rhinolophe - Listes rouges**

Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>NT</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Les réglementations concernant le statut de protection du Grand Rhinolophe sont rapportées dans le **tableau 33** .

<b>Tableau 33 : Grand Rhinolophe - Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe II et IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

### **Espèce prioritaire du Plan National d'Actions Chiroptères.**

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF pour les gîtes de reproduction et d'hibernation de plus de 5 individus et de plus de 20 individus pour les sites de transit.





\* **Ecologie**

Le Grand Rhinolophe s'installe dans les bâtiments pour ses colonies de parturition et dans les grottes et les souterrains en hibernation. Sa présence est liée au maintien d'une bonne connectivité entre le gîte de mise-bas et des espaces boisés ou bocagers non ou peu exploités à proximité immédiate. Il consomme principalement des coléoptères, également des lépidoptères.

Le **tableau 34** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

**Tableau 34 : Grand Rhinolophe - Ecologie (d'après BARATAUD)**

Critères écologiques	Coefficient	Caractéristiques	<i>R. ferrumequinum</i>
Stratégie territoriale (gîte)	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurales et thermiques précises	
Stratégie territoriale (chasse)	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	2
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
Valence d'habitat (chasse)	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
Valence trophique	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	3
Note écologique (max. 12)			8

## 2. Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

L'espèce est présente dans une grande partie de l'Europe mais sa situation est très variable d'un pays à l'autre. L'espèce a disparu des Pays-Bas et du Luxembourg, elle est en très forte régression dans le nord et le centre de l'Europe: Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne et Suisse.

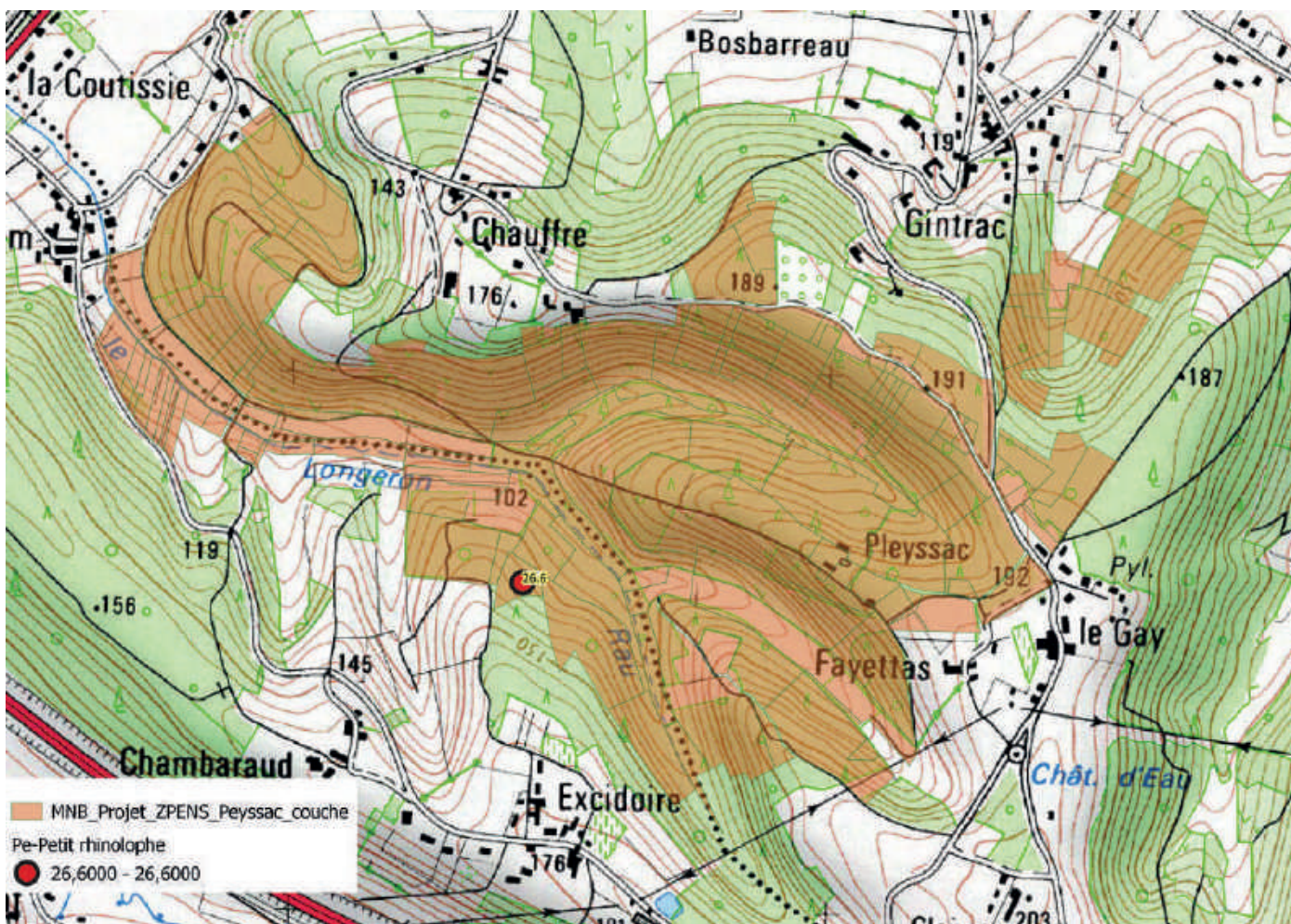
En France l'espèce est absente des 4 départements de l'ancienne région Nord mais est encore bien répandue en Bourgogne, Grand-Est, Occitanie, Corse et Nouvelle- Aquitaine.

Dans cette dernière région , le Petit Rhinolophe est très rare dans le département des Landes et l'ouest de la Gironde. En Dordogne, il est bien présent où il profite de la couverture forestière et des cavités naturelles ou artificielles. C'est une espèce très sédentaire utilisant les bâtiments pour ses colonies de mise-bas et les cavités et souterrains en hibernation.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

Le Petit Rhinolophe a été contacté en chasse au niveau du boisement sud constitué par une chênaie-charmaie.

La **figure 16** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.



**Figure 16 : Petit Rhinolophe**  
Répartition des contacts et indices d'activité  
Source cartographique: IGN

\* **Statut et réglementation**

Le Petit Rhinolophe est en forte régression sur les limites de son aire de répartition et en régression dans la moitié nord de la France.

Le **tableau 35** précise les données des rapports communautaires concernant le Petit Rhinolophe pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 35 : Petit Rhinolophe - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (habitat d'espèce)	En déclin
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (perspectives futures)	Stable
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	Stable

Les statuts sur les différentes liste rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 36**.

<b>Tableau 36 : Petit Rhinolophe - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>NT</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



Les réglementations concernant le statut de protection du Petit Rhinolophe sont rapportées dans le **tableau 37**.

<b>Tableau 37 : Petit Rhinolophe - Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe II et IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

### **Espèce prioritaire du Plan National d'Actions Chiroptères.**

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF pour les gîtes de reproduction et d'hibernation de plus de 5 individus et de plus de 20 individus pour les sites de transit.



\* **Ecologie**

Le Petit Rhinolophe s'installe dans les bâtiments pour ses colonies de parturition et dans les grottes et les souterrains en hibernation. Sa présence est liée au maintien d'une bonne connectivité entre le gîte de mise-bas et des espaces boisés ou bocagers non ou peu exploités et à proximité immédiate. Il consomme principalement des petits lépidoptères et des diptères.

Le **tableau 38** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

**Tableau 38 : Petit Rhinolophe - Ecologie (d'après BARATAUD)**

Critères écologiques	Coefficient	Caractéristiques	<i>R. hipposideros</i>
Stratégie territoriale (gîte)	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	
Stratégie territoriale (chasse)	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	3
Valence d'habitat (chasse)	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	3
Valence trophique	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	3
Note écologique (max. 12)			10



### 3. Le Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*)

Plus petit *Myotis* de France, le Murin d'Alcathoe a été décrit pour la première fois en France en 2001. De morphologie très semblable au groupe «*mystacinus/brandtii*», son identification en main nécessite des mesures biométriques externes.

Sa répartition européenne semble morcelée en Europe (figure 17). En France métropolitaine, il est noté de manière éparse sur une bonne partie du territoire avec une attirance marquée pour les milieux très forestiers et les ripisylves à forte naturalité. L'espèce semble peu répandue en Aquitaine mais les données sont trop fragmentaires pour tirer des conclusions sur son abondance. Ses gîtes de parturition et d'hibernation sont arboricoles même si des individus sont parfois observés à l'unité dans des milieux souterrains en hiver.



Figure 17: Répartition du Murin d'Alcathoe (Par A proietti)

#### \* Présence sur le domaine de Peyszac

C'est l'espèce de murin qui a été la plus contactée lors de cet inventaire. Les 4 points où l'espèce a été détectée sont tous situés dans la chênaie-charmaie du vallon entre Pleyszac et Chauffre (points 6; 8; 18 et 23). Le point 6 cumule un indice d'activité de 10 contacts/heure.

La figure 18 représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.

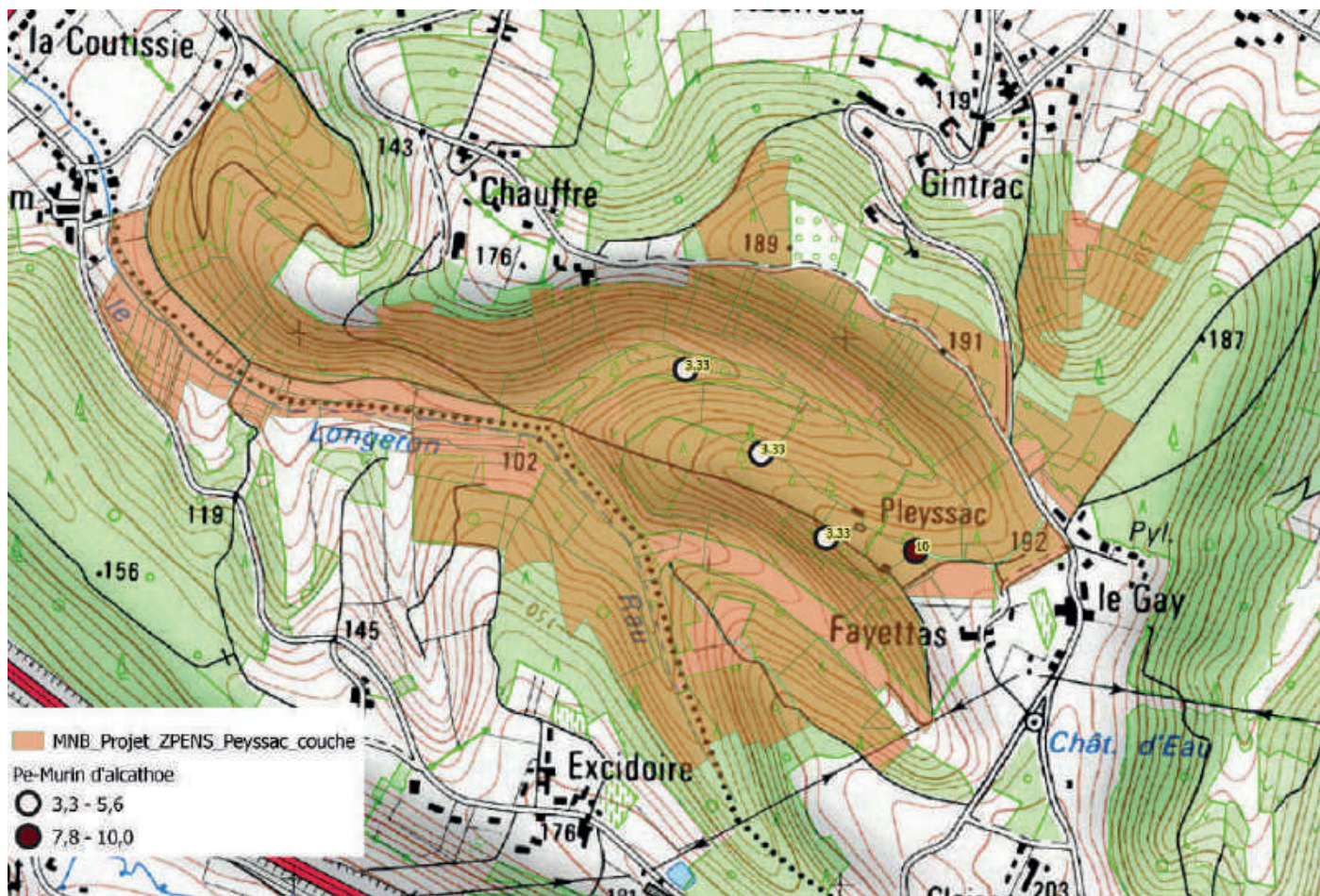


Figure 18 : Murin d'Alcathoe  
Répartition des contacts et indices d'activité  
Source cartographique: IGN



\* **Statut et réglementation**

La répartition et l'évolution des populations du Murin d'Alcathoe sont encore très peu connues en France.

Le **tableau 39** précise les données des rapports communautaires concernant la Murin d'Alcathoe pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 39: Murin d'Alcathoe - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	Inconnu
Tendance (aire de répartition)	Inconnue
<b>Populations</b>	Inconnu
Tendance (populations)	Inconnue
<b>Habitat d'espèce</b>	Inconnu
Tendance (habitat d'espèce)	Inconnue
<b>Perspectives futures</b>	Inconnu
Tendance (perspectives futures)	Inconnue
<b>Etat de conservation</b>	Inconnu
Tendance générale	Inconnu

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 40**.

<b>Tableau 40 : Murin d'Alcathoe - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>DD (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2016)	<b>DD</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée

La réglementation concernant le statut de protection du Murin d'Alcathoe est rapportée dans le **tableau 41**.

<b>Tableau 41 : Murin d'Alcathoe - Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF concernant tous les gîtes de reproduction et d'hibernation.



\* **Ecologie**

Cette espèce se rencontre principalement dans les forêts humides avec un degré de spécialisation important pour ce type d'habitat. Il fréquente les cavités arboricoles pour ses gîtes de parturition et d'hibernation avec un domaine vital restreint.

Le **tableau 42** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

<b>Tableau 42: Murin d'Alcathoe - Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>M. alcathoe</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible perennité des cavités en arbres creux	2
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurales et thermiques précises	
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	3
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	3
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>10</b>



#### 4. Le Murin de Natterer \*(*Myotis nattereri*)

\* Le Murin de Natterer fait partie d'un groupe complexe d'espèces jumelles. Une étude basée sur l'ADN mitochondriale a permis de décrire une nouvelle espèce en février 2019, le Murin cryptique (*Myotis crypticus*). La Dordogne se trouve approximativement sur la ligne de contact des deux espèces en limite nord de la répartition du Murin cryptique. Il a été choisi ici d'attribuer les données collectées au Murin de Natterer en attendant plus d'informations. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des connaissances, de distinguer les émissions acoustiques des deux espèces (BARATAUD, comm.pers.).

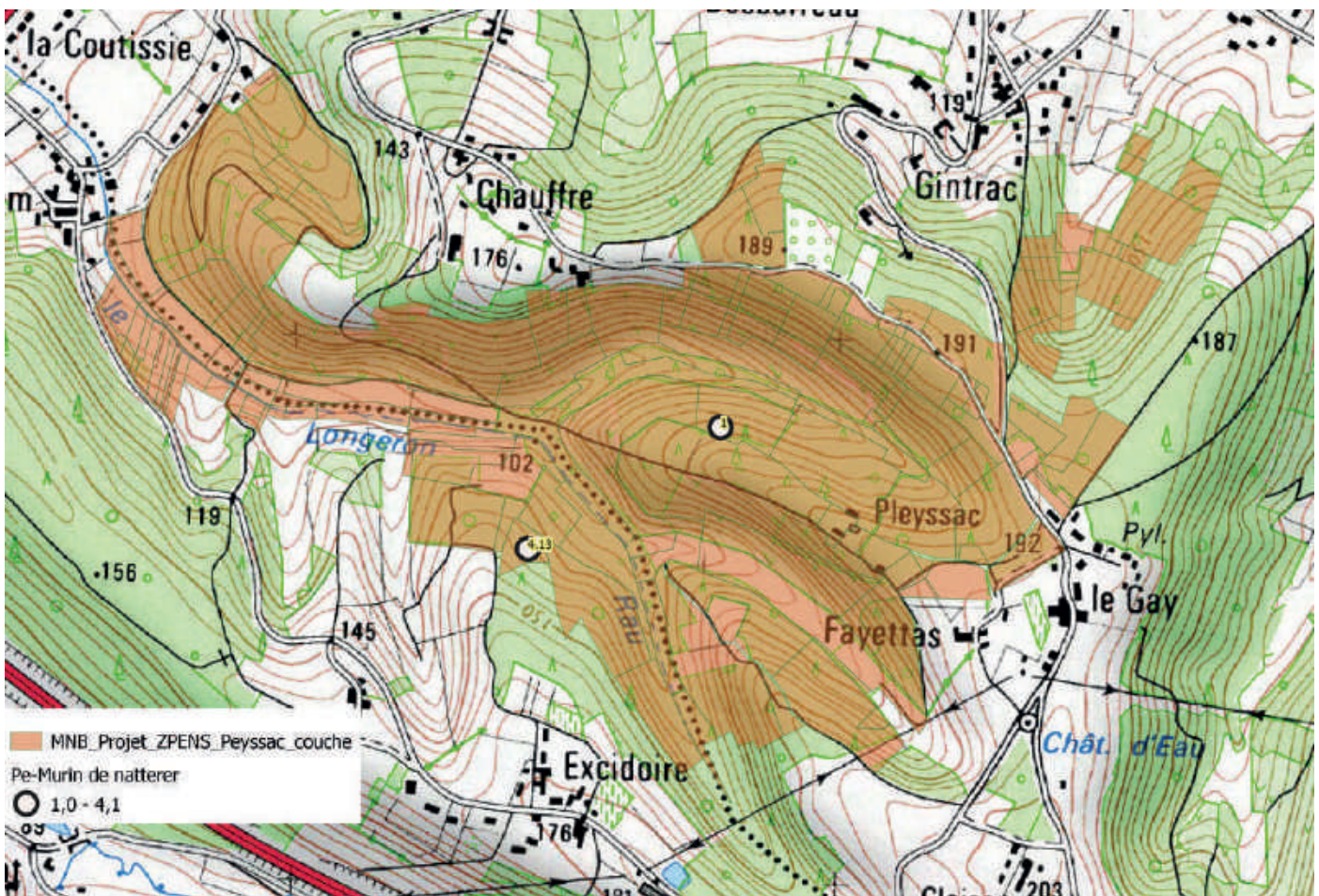
Le Murin de Natterer se rencontre dans tout l'ouest du Paléartique. En France, l'espèce est commune mais irrégulièrement répartie selon les régions. Elle est rare en Picardie et en Alsace, peu connue en Champagne Ardennes et en Bretagne. En Aquitaine et peut-être en Dordogne, les murins du complexe *nattereri/crypticus* ne sont pas abondants.

Les colonies de parturition sont installées généralement dans des fissures d'arbres mais également dans des disjointements d'ouvrages d'art. En hiver, l'espèce est très discrète et s'installe fréquemment dans des fissures de cavités souterraines. C'est une espèce considérée comme forestière mais elle semble être adaptable et s'installe parfois en milieu urbain.

##### \* Présence sur le domaine de Peyssac

L'espèce a été contactée au niveau des points 3 et 15 en chênaie-charmaie entre Peyssac et Chauffre et au niveau du boisement sud.

La **figure 19** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.



**Figure 19 : Murin de Natterer**  
**Répartition des contacts et indices d'activité**  
Source cartographique: IGN

\* **Statut et réglementation**

La fragmentation des habitats constitue probablement la principale menace qui pèse sur cette espèce.

Le **tableau 43** précise les données des rapports communautaires concernant le Murin de Natterer pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 43 : Murin de Natterer - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (habitat d'espèce)	En déclin
<b>Perspectives futures</b>	<b>Inconnu</b>
Tendance (perspectives futures)	<b>Inconnue</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	<b>Inconnue</b>

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 44**.

<b>Tableau 44 : Murin de Natterer - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2008)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>LC</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



La réglementation concernant le statut de protection du Murin de Natterer est rapportée dans le **tableau 45**.

Tableau 45 : Murin de Natterer- Réglementations	
Protection nationale	Protégée
Directive Habitat Faune-Flore	Annexe IV
Convention de Bonn	Annexe II
Convention de Bonn accord EUROBATS	Annexe I
Concentration de Berne	Annexe II

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF concernant les gîtes de plus de 10 individus (reproduction, hibernation et transit).

**NB: Si toutefois le Murin cryptique était présent en Nouvelle-Aquitaine, la responsabilité de la région dans la conservation de cette espèce serait non négligeable.**





\* **Ecologie**

Cette espèce est liée à la forêt pour ses gîtes et la chasse en particulier les forêts de feuillus. Le Murin de Natterer exploite les différentes strates de la végétation (canopée et sous-bois) et capture ses proies par glanage sur les feuilles sur un domaine vital restreint autour du gîte de mise-bas.

Le **tableau 46** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

**Tableau 46 : Murin de Natterer - Ecologie (d'après BARATAUD)**

Critères écologiques	Coefficient	Caractéristiques	<i>M. nattereri</i>
Stratégie territoriale (gîte)	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	2
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	
Stratégie territoriale (chasse)	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	3
Valence d'habitat (chasse)	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	3
Valence trophique	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	1
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
Note écologique (max. 12)			9

## 5. Le Grand murin (*Myotis myotis*)

L'espèce occupe une grande partie de l'Europe continentale moyenne, du nord de l'Allemagne au sud de l'Espagne et du Portugal à la Turquie. Il est absent de Scandinavie et a disparu d'Angleterre. Il est présent partout en France mais plus commun dans le centre, l'Aquitaine et l'est du pays. En Nouvelle-Aquitaine, il est noté sur l'ensemble des départements mais semble très rare dans le massif forestier des Landes de Gascogne.

Le Grand murin est une des plus grandes espèces de chiroptères en Europe avec une envergure pouvant atteindre 45 cm pour un poids de 40 g.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

Le Grand murin a été contacté en transit lors du transect du 2 septembre au niveau du centre pédagogique

La **figure 20** représente la localisation du contact.

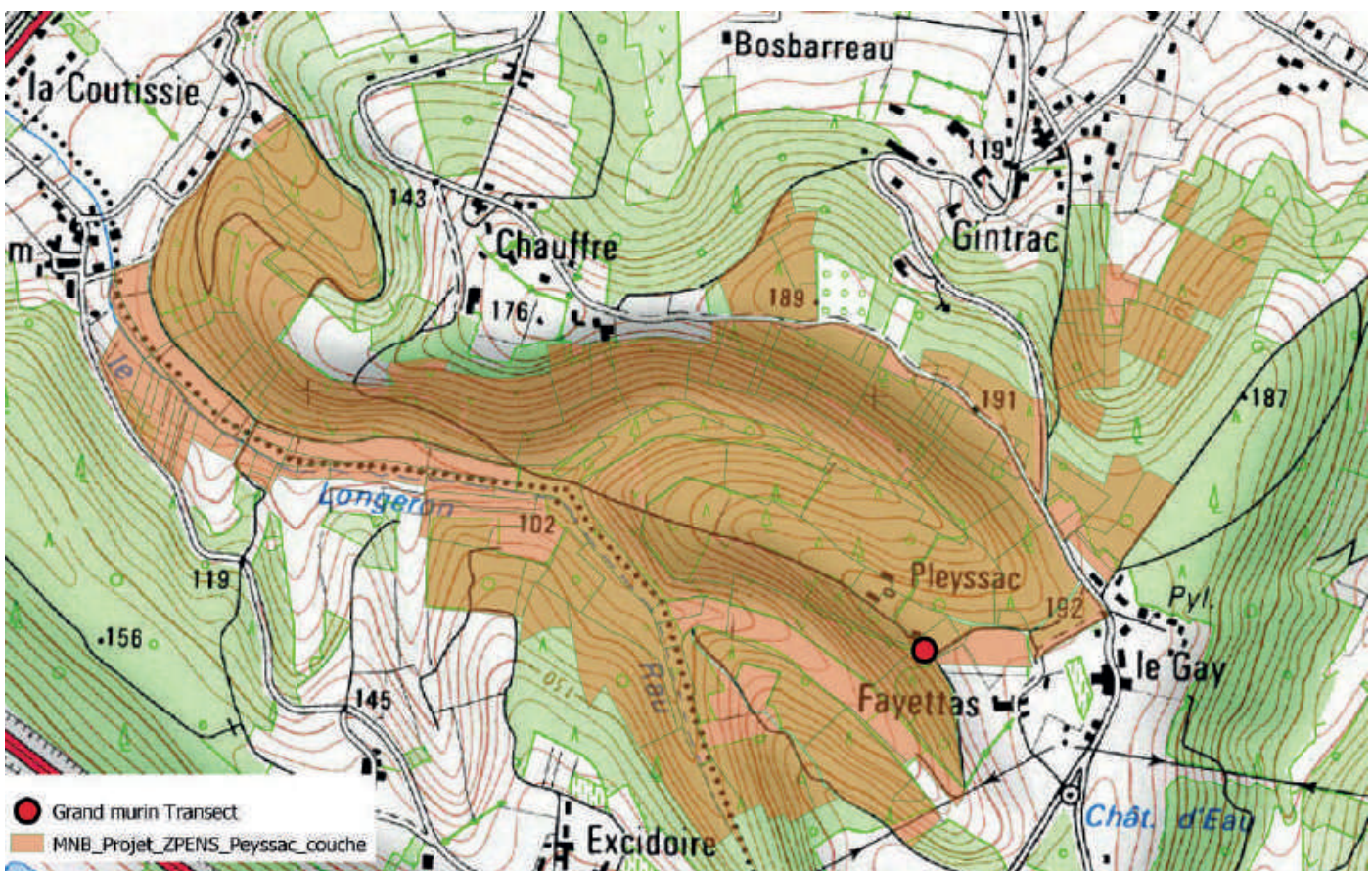


Figure 20 : Grand murin  
Localisation du contact  
Source cartographique: IGN

\* **Statut et réglementation**

Après une très forte régression des effectifs, les populations semblent se reconstituer depuis les années 1980.

Le **tableau 47** précise les données des rapports communautaires concernant le Grand murin pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 47 : Grand murin - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (habitat d'espèce)	Inconnue
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (perspectives futures)	Inconnue
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	Inconnue

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 48**.

<b>Tableau 48 : Grand murin - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



Les réglementations concernant le statut de protection du Grand murin sont rapportées dans le **tableau 49**.

<b>Tableau 49 : Grand murin - Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe II et IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF pour les gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit de plus de 10 individus.



\* **Ecologie**

Le Grand murin s'installe dans les bâtiments pour ses colonies de parturition et dans les grottes et les souterrains en hibernation. Il chasse préférentiellement dans les boisements de feuillus matures mais peut fréquenter les milieux ouverts à proximité de lisières arborées. Il consomme principalement des coléoptères par glanage au ras du sol. La distance entre le gîte et ses territoires de chasse peut atteindre 25 km en une nuit.

Le **tableau 50** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

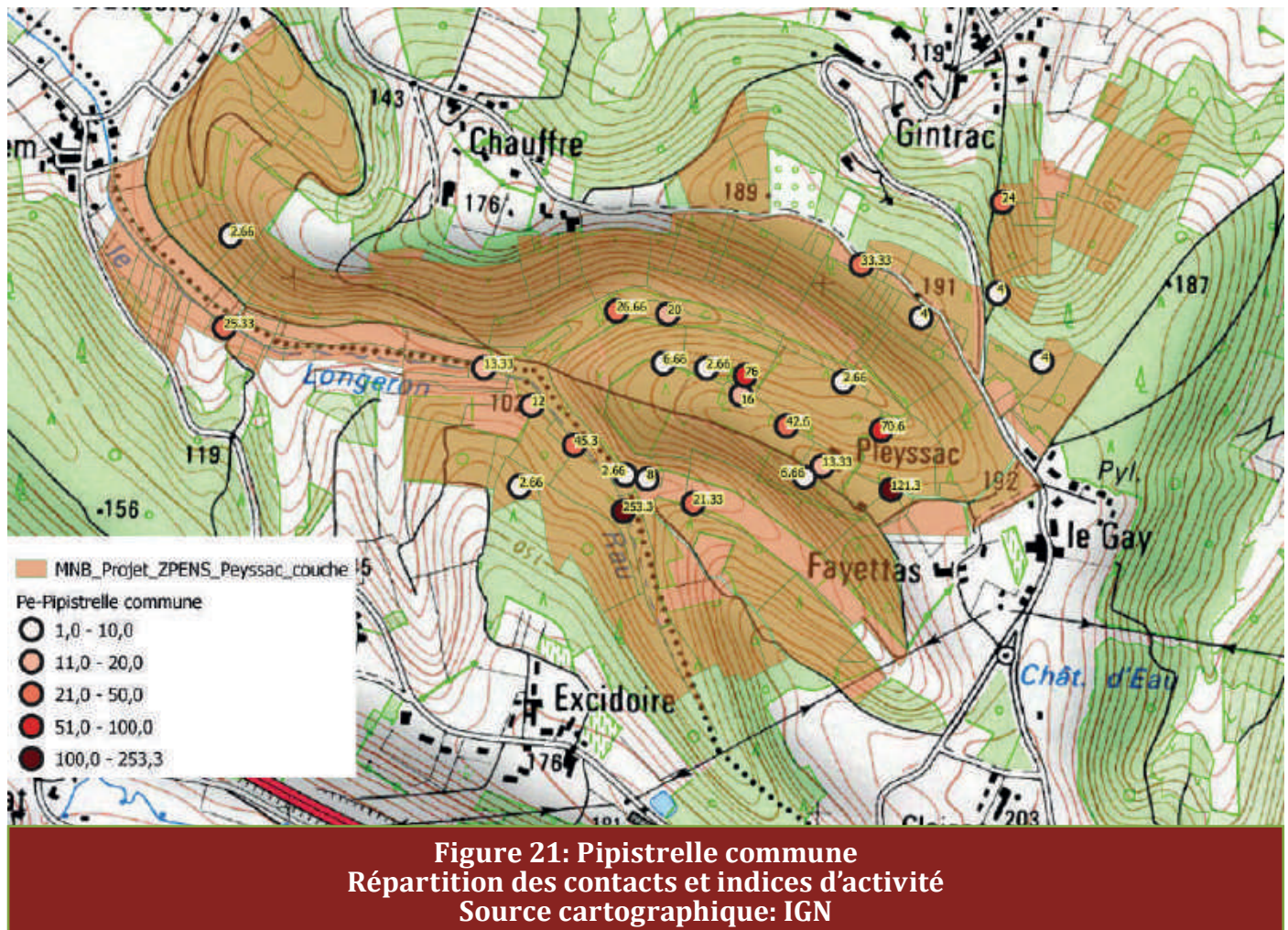
<b>Tableau 50 : Grand murin - Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>M. myotis</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	3
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	1
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	3
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>9</b>

## 6. La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) famille des Vespertilionidae

Certainement la chauve-souris la plus commune de France métropolitaine et du département de la Dordogne. C'est une espèce grégaire ubiquiste qui forme de petites colonies de parturition comptant généralement moins de 100 individus aussi bien dans des bâtiments occupés que dans des fissures d'arbres ou de ponts. L'espèce est probablement sédentaire dans la région ( 5 à 10 km autour du gîte de mise-bas) même si des déplacements de près de 1000 kilomètres ont été cités dans le nord de l'Europe.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

La pipistrelle commune a été contactée sur la totalité des points d'écoute. La **figure 21** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.



Les stations ayant fait l'objet de contacts en activité faible de transit sont les suivantes:

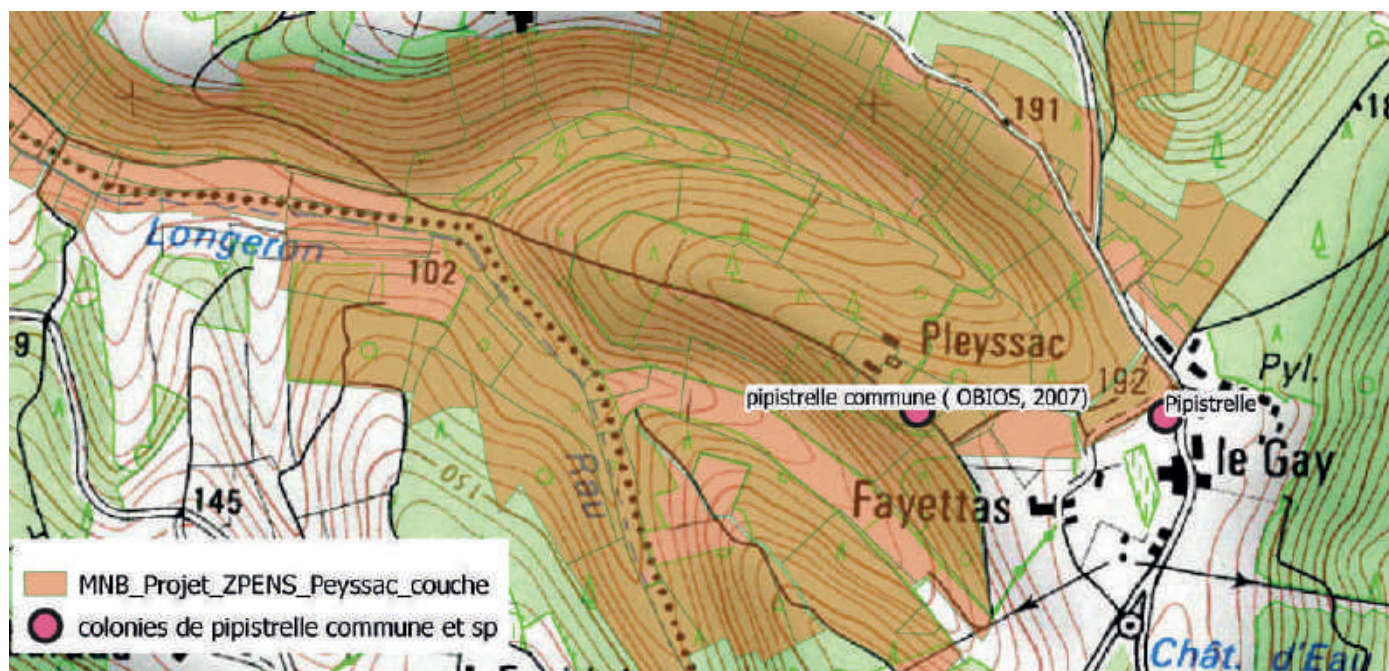
- point 10, au cœur du boisement acidiphile au nord-est du domaine;
- point 11, en bordure d'un boisement de pins noirs;
- point 12, sur la travée ERDF ;
- point 23, sur une pelouse ourlet en limite de boisement calcicole;
- point 25, en bordure de la pelouse xéromarnicole en lisière d'un boisement de pins noirs.
- point 28, dans le boisement acidiphile nord.



L'activité de chasse a été particulièrement bien représentée sur les points suivants:

- point 2, en bordure du Longeron (253.3 contacts/heure)
- point 6, dans le chênaie au niveau de la mare forestière (121.3 contacts/heure)
- point 17, dans une belle futaie de chênes de plus de 80 cm de diamètre (76 contacts/heure)
- point 5, allée en boisement mixte de chênes de diamètre moyen estimé à 50 cm et d'épicéas (70.6 contacts/heure)

Une colonie de parturition de Pipistrelles (*Pipistrellus sp*) a été notée chez Madame FORESTIER, cette colonie compte probablement une vingtaine d'individus, elle est située non loin du point 6 qui constitue peut-être une zone de chasse pour la colonie. Une colonie de Pipistrelle commune était également mentionnée au niveau du centre pédagogique par Obios en 2007, il ne semble pas que ce site soit toujours occupé aujourd'hui. La **figure 22** montre la localisation des colonies.



**Figure 22 : Colonies de Pipistrelle commune et *sp* avec données d'OBIOS (2007)**  
Source cartographique: IGN



Pipistrelle commune

\* **Statut et réglementation**

Si la pipistrelle commune reste encore très répandue en France, les indicateurs d'abondances obtenus par les bases de données des rapportages communautaires (Directive Habitat) sont très pessimistes et défavorables pour cette espèce en particulier dans le domaine biogéographique atlantique.

Le **tableau 51** précise les données des rapportages communautaires concernant la Pipistrelle commune pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 51 : Pipistrelle commune - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (populations)	En déclin
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (habitat d'espèce)	En déclin
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable mauvais</b>
Tendance (perspectives futures)	En déclin
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable mauvais</b>
Tendance générale	En déclin

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 52**.

<b>Tableau 52 : Pipistrelle commune - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2008)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>LC</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>NT</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



Les réglementations concernant le statut de protection de la Pipistrelle commune sont rapportées dans le **tableau 53**.

Tableau 53 : Pipistrelle commune - Réglementations	
Protection nationale	Protégée
Directive Habitat Faune-Flore	Annexe IV
Convention de Bonn	Annexe II
Convention de Bonn accord EUROBATS	Annexe I
Concentration de Berne	Annexe III

Cette espèce n'est pas déterminante pour les ZNIEFF.

**Espèce prioritaire du Plan National d'Actions Chiroptères.**





\* **Ecologie**

Possédant de grandes capacités d'adaptation, la Pipistrelle commune est présente dans la quasi-totalité des milieux. Elle s'installe aussi bien dans les milieux urbains, forestiers ou les plaines agricoles. Ses territoires de chasses sont très variés, elle fréquente plus particulièrement les points d'eau et les lisières plus productifs en insectes. Elle n'est pas lucifuge et peut chasser autour des éclairages publics. Son régime alimentaire est généraliste avec une forte consommation de diptères qu'elle capture en vol.

Le **tableau 54** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribut une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

<b>Tableau 54 : Pipistrelle commune - Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>P.pipistrellus</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible perennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	2
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	1
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>6</b>

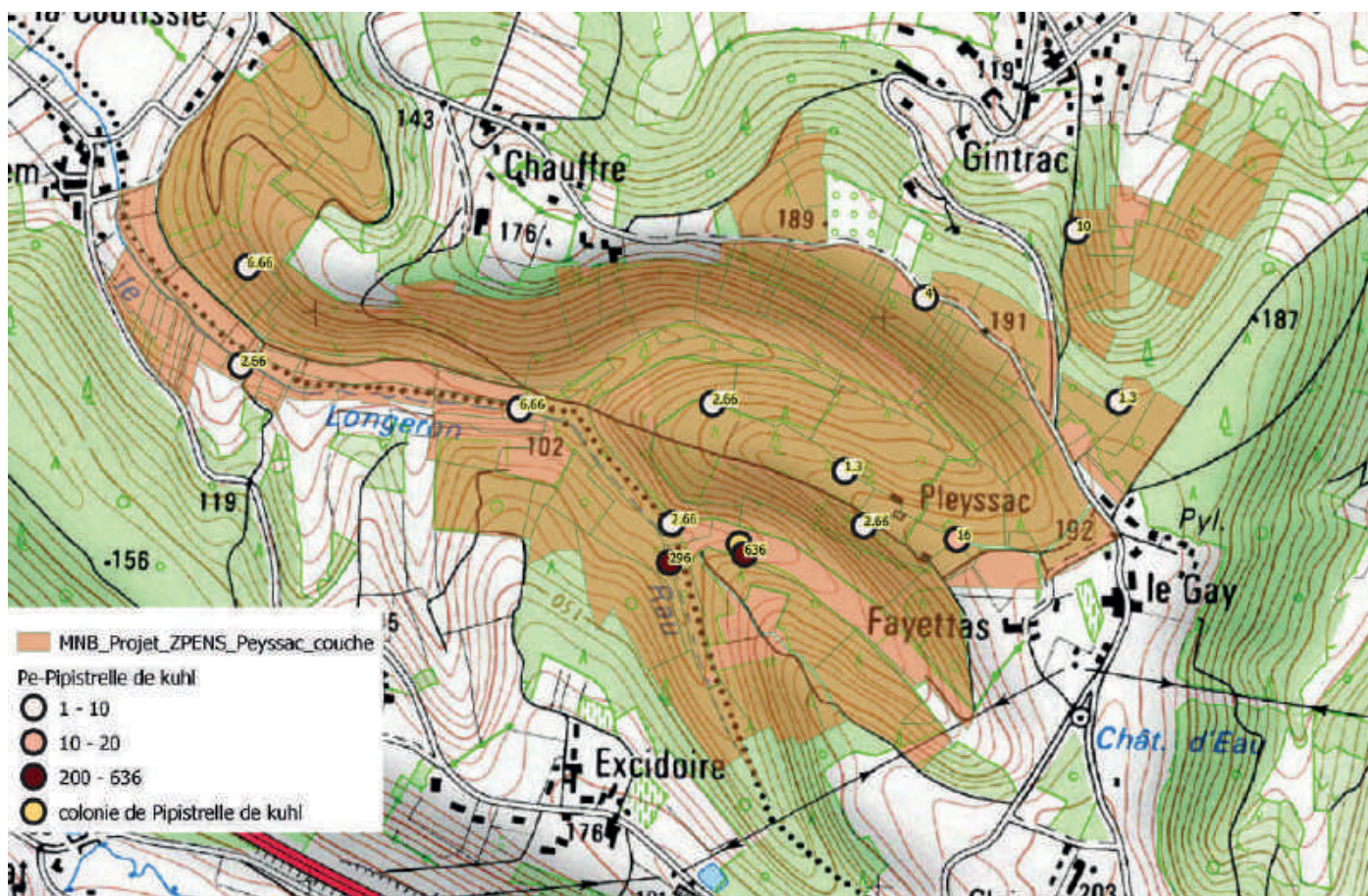
## 7. La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)

De distribution plus méridionale que la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl est présente principalement dans le sud de l'Europe sur le pourtour du bassin méditerranéen, dans l'ouest de l'Asie et dans les pays du Maghreb. Elle semble étendre sa répartition vers le nord depuis les années 80. Elle est peu présente dans le nord-est de la France et régulière dans le reste du pays avec des abondances variables selon les régions. En Aquitaine, l'espèce est très bien représentée bien que généralement moins abondante que la Pipistrelle commune. Elle est également ubiquiste. Elle gîte dans les cavités d'arbres et elle est également volontiers anthropophile.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

L'espèce a été contactée sur près de la moitié des points d'écoute (45.8 %). Comme nous pouvons le constater, l'activité de chasse a principalement été détectée sur les points 2 et 14 avec respectivement 296 contacts/heure (bord du Longeron) et 636 contacts/heure (lisière de frênaie et de prairie de fauche). Ces points sont situés à proximité de la colonie.

La **figure 23** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité et la localisation de la colonie.



\* **Statut et réglementation**

Elle semble étendre sa répartition vers le nord depuis les années 80 en lien possible avec le changement climatique.

Le **tableau 55** précise les données des rapportages communautaires concernant la Pipistrelle de Kuhl pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 55 : Pipistrelle de Kuhl - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (habitat d'espèce)	Stable
<b>Perspectives futures</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (perspectives futures)	Stable
<b>Etat de conservation</b>	<b>Favorable</b>
Tendance générale	Inconnue

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 56**.

<b>Tableau 56 : Pipistrelle de Kuhl- Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>LC</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable



Les réglementations concernant le statut de protection de la Pipistrelle de Kuhl sont rapportées dans le **tableau 57**.

<b>Tableau 57 : Pipistrelle de Kuhl- Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

Cette espèce n'est pas déterminante pour les ZNIEFF



\* **Ecologie**

Elle est présente dans tous les milieux et son écologie est similaire à la Pipistrelle commune.

Le **tableau 58** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

**Tableau 58 : Pipistrelle de Kuhl - Ecologie (d'après BARATAUD)**

Critères écologiques	Coefficient	Caractéristiques	<i>P. kuhlii</i>
Stratégie territoriale (gîte)	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurales et thermiques précises	
Stratégie territoriale (chasse)	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	2
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
Valence d'habitat (chasse)	1	espèce ubiquiste	1
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
Valence trophique	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
Note écologique (max. 12)			6



## 8. La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

Espèce robuste pouvant atteindre jusqu'à 38 cm d'envergure, la Sérotine commune est ubiquiste et répandue dans toute l'Europe et une partie de l'Asie. Sa répartition est limitée au nord par le sud de l'Angleterre et le nord du Danemark. Cette espèce est commune en France et en Aquitaine. Les colonies de parturition rassemblent quelques dizaines de femelles principalement dans les greniers des habitations même au cœur des villes. Les femelles chassent généralement dans un rayon de 5 kilomètres autour du gîte de mise-bas.

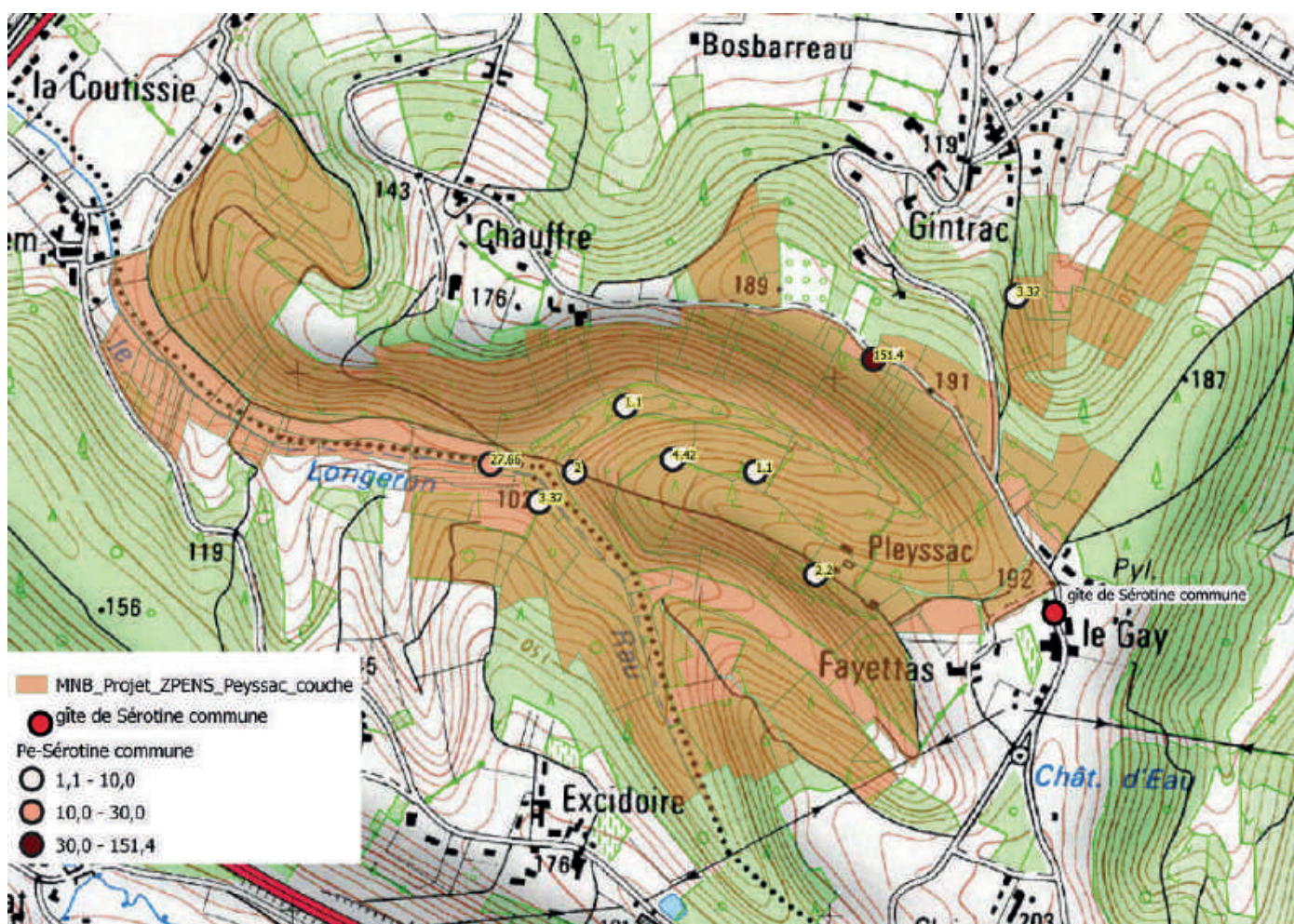
### \* Présence sur le domaine de Peyssac

La sérotine commune a été contactée sur environ 30 % des points d'écoute en chasse et en transit.

La point n° 27 localisé sur la piste nord en direction de Chauffre cumule le plus fort indice d'activité avec 151.6 contacts/heure concernant une activité de chasse.

Une Sérotine a également été observée en gîte derrière un volet chez Madame FORESTIER en bordure est du domaine (hors périmètre). Il ne s'agit pas d'une colonie de parturition mais d'un individu isolé.

La **figure 24** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité et la localisation du gîte.





\* **Statut et réglementation**

Si la Sérotine commune est une des espèces les plus communes en France, les dernières informations sont plutôt inquiétantes en particulier concernant ses habitats. C'est une espèce notamment fortement impactée par l'augmentation du parc éolien et la rénovation des bâtiments.

Le **tableau 59** précise les données des rapports communautaires concernant la Sérotine commune pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 59 : Sérotine commune - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Stable
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Stable
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (habitat d'espèce)	En déclin
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (perspectives futures)	Inconnue
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	Stable

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 60**.

<b>Tableau 60 : Sérotine commune - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2008)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>LC</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>NT</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée

Les réglementations concernant le statut de protection de la Sérotine commune sont rapportées dans le **tableau 61**.

Tableau 61 : Sérotine commune - Réglementations	
Protection nationale	Protégée
Directive Habitat Faune-Flore	Annexe IV
Convention de Bonn	Annexe II
Convention de Bonn accord EUROBATS	
Concentration de Berne	Annexe II

### **Espèce prioritaire du Plan National d'Actions Chiroptères.**

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF pour les gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit de plus de 5 individus.



\* **Ecologie**

La Sérotine commune est présente dans une grande diversité de milieux principalement en plaine. Elle affectionne les lisières arborées des campagnes et villages. Son alimentation est très diversifiée (coléoptères, lépidoptères, diptères ...).

Le **tableau 62** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

<b>Tableau 62 : Sérotine commune - Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>E. serotinus</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible perennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	2
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	1
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>6</b>



## 9. La Barbastelle commune (*Barbastella barbastellus*)

La Barbastelle commune est présente dans une grande partie de l'Europe, sa limite nord de distribution se trouve au sud de la Suède et au Caucase à l'est. En Aquitaine et en Dordogne, elle est relativement bien représentée mais l'espèce est en régression dans le nord de l'Europe, elle est notamment très rare dans les Hauts de France.

Son régime alimentaire est très spécialisé sur les microlépidoptères mais elle peut consommer occasionnellement des diptères ou des névroptères. Elle forme de petites colonies de parturition dans des fissures d'arbres et parfois dans des disjointements de ponts ou des linteaux de portes de granges. Elle passe l'hiver dans des cavités d'arbres mais également dans des caves, des souterrains et des tunnels ferroviaires désaffectés ou des rassemblements importants de plusieurs centaines d'individus sont notés en Dordogne et en Lot et Garonne.

### \* Présence sur le domaine de Peyssac

L'espèce est très présente sur le domaine de Peyssac. Elle constitue la troisième espèce la plus rencontrée sur le site avec des indices d'activité de chasse important. Le vallon entre Peyssac et Chauffre (point 18 et 19), le boisement nord à proximité de Gintrac (point 26) et surtout la vallée du Longeron (points 20 et 24) sont activement utilisés comme territoire de chasse avec respectivement 115,6 et 158,6 contacts / heure. Étant donné les horaires précoces des premiers contacts pour une espèce classiquement à émergence tardive, il est possible qu'une colonie de parturition soit présente sur le site. La **figure 25** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.

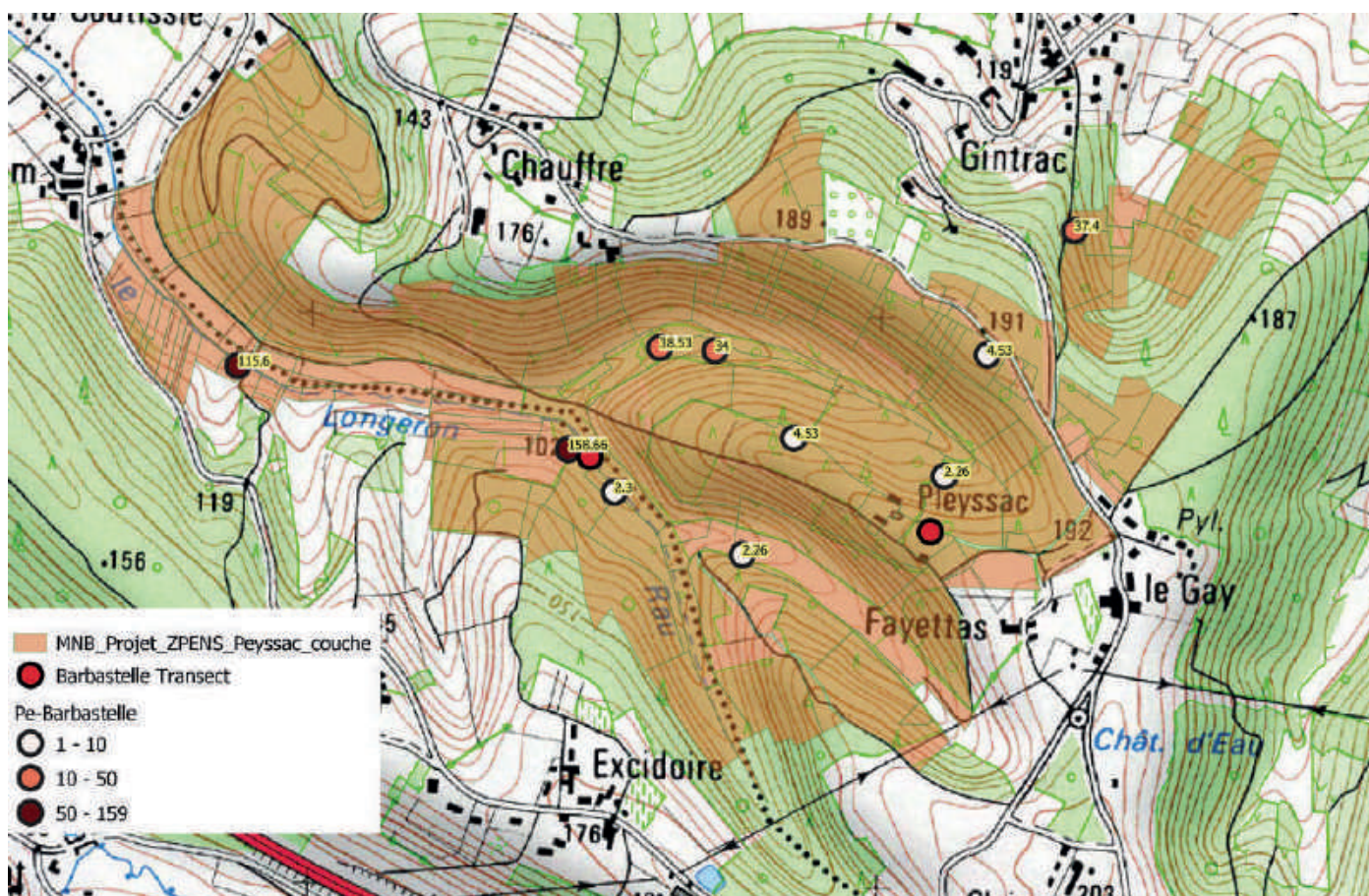


Figure 25 : Barbastelle commune  
Répartition des contacts et indices d'activité  
Source cartographique: IGN

\* **Statut et réglementation**

C'est une des espèces de chiroptères européens la plus menacée en particulier dans le nord-est de l'Europe et le nord de la France. Cependant les dernières évaluations N2000 montrent une tendance à l'amélioration dans tous les domaines biogéographiques hormis le méditerranéen.

Le **tableau 63** précise les données des rapports communautaires concernant la Barbastelle commune pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 63 : Barbastelle commune - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	En amélioration
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	En amélioration
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (habitat d'espèce)	En déclin
<b>Perspectives futures</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance (perspectives futures)	Stable
<b>Etat de conservation</b>	<b>Défavorable inadéquat</b>
Tendance générale	Stable

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 64**.

<b>Tableau 64 : Barbastelle commune - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>NT (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>VU</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>LC</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



Les réglementations concernant le statut de protection de la Barbastelle commune sont rapportées dans le **tableau 65**.

<b>Tableau 65 : Barbastelle commune - Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe II et IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF concernant les gîtes de reproduction et d'hibernation de plus de 5 individus et de plus de 10 individus pour les sites de transit.





\* **Ecologie**

Elle fait partie des espèces les plus spécialisées d'Europe. Elle consomme presque exclusivement des microlépidoptères et chasse préférentiellement dans les chênaies ou les forêts mixtes âgées à strates buissonnantes.

Le **tableau 66** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

<b>Tableau 66: Barbastelle commune- Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>B. barbastellus</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible perennité des cavités en arbres creux	2
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurales et thermiques précises	
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	3
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	3
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>10</b>

## 10. La Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)

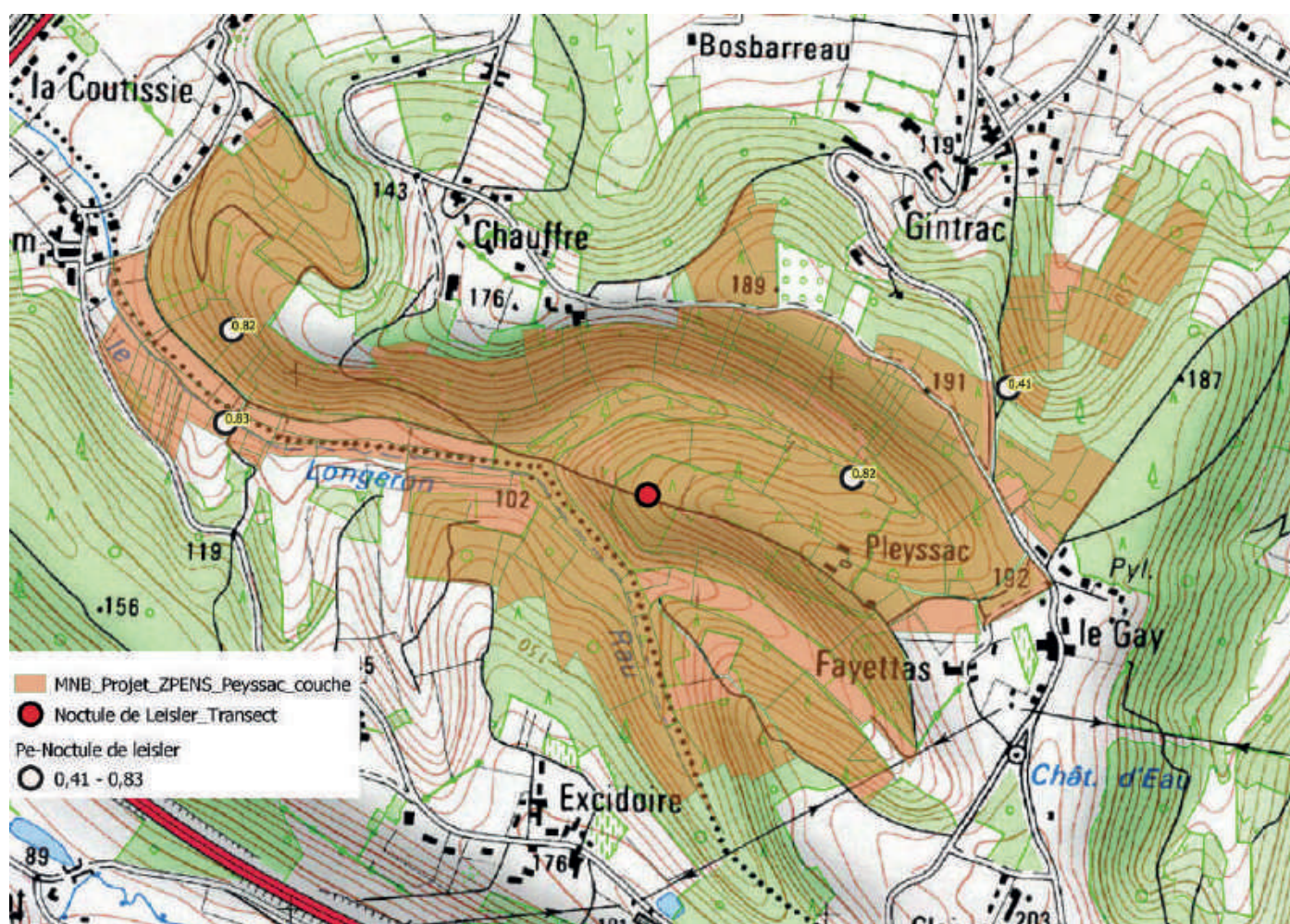
La Noctule de Leisler est présente dans toute l'Europe à l'exception des pays scandinaves et s'étend à l'est jusqu'à l'Oural et la Chine. Sa répartition en France n'est pas homogène, elle est plus rare dans le nord-ouest et présente de plus fortes densités en allant vers le sud-est. En Aquitaine et en Dordogne, la grande majorité des données sont acoustiques et elle semble relativement bien présente. C'est une espèce migratrice sur presque toute son aire de répartition, les femelles accomplissent de longs déplacements pouvant atteindre plus de 1500 kilomètres à la fin de l'été entre l'est de l'Europe et l'Espagne.

Ce sont principalement des mâles qui sont présents en Aquitaine avant la fin de l'été où les deux sexes se retrouvent ensuite pour former des harems nuptiaux. Il n'existe pas de colonies de parturition connues en Aquitaine même si des sites de mise-bas sont connus dans d'autres régions. Elle s'installe principalement dans des gîtes arboricoles tant en hibernation qu'à la belle saison. Elle peut parfois utiliser des fissures de bâtiments comme des linteaux de portes de granges par exemple même si ce type de gîte semble peu commun en Aquitaine. C'est une espèce forestière qui chasse souvent au dessus de la canopée. Elle profite également des concentrations d'insectes attirés par les éclairages publics.

### \* Présence sur le domaine de Peyszac

L'espèce a été détectée sur 4 points d'écoute principalement en transit mais également en chasse au niveau du point n° 20 à l'ouest du domaine et à proximité du Longeron.

La **figure 26** représente la répartition des contacts et des valeurs respectives d'indices d'activité.



**Figure 26 : Noctule de Leisler**  
Répartition des contacts et indices d'activité  
Source cartographique: IGN

\* **Statut et réglementation**

Cette espèce est fortement impactée par l'éolien et une gestion sylvicole non appropriée (disparition des vieux arbres). La tendance des populations semble être décroissante (tendance d'évolution à dire d'expert du PNA).

Le **tableau 67** précise les données des reportages communautaires concernant la Noctule de leisler pour la région biogéographique atlantique (version 2013):

<b>Tableau 67 : Noctule de Leisler - Etat de conservation Directive Habitat Région atlantique</b>	
<b>Aire de répartition</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (aire de répartition)	Inconnue
<b>Populations</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (populations)	Inconnue
<b>Habitat d'espèce</b>	<b>Favorable</b>
Tendance (habitat d'espèce)	Stable
<b>Perspectives futures</b>	Inconnu
Tendance (perspectives futures)	Inconnue
<b>Etat de conservation</b>	<b>Favorable</b>
Tendance générale	

Les statuts sur les différentes listes rouges (UICN mondiale, UICN européenne et française) sont précisés dans le **tableau 68**.

<b>Tableau 68 : Noctule de Leisler - Listes rouges</b>	
Liste rouge mondiale UICN	<b>LC (évaluation 2016)</b>
Liste rouge européenne UICN (2007)	<b>LC</b>
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	<b>NT</b>

<b>Légende</b>	
EX	Eteinte au niveau mondial
EW	Eteinte à l'état sauvage
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée



La réglementation concernant le statut de protection de la Noctule de Leisler est rapportée dans le **tableau 69**.

<b>Tableau 69 : Noctule de Leisler- Réglementations</b>	
<b>Protection nationale</b>	<b>Protégée</b>
<b>Directive Habitat Faune-Flore</b>	<b>Annexe IV</b>
<b>Convention de Bonn</b>	<b>Annexe II</b>
<b>Convention de Bonn accord EUROBATS</b>	<b>Annexe I</b>
<b>Concentration de Berne</b>	<b>Annexe II</b>

### **Espèce prioritaire du Plan National d'Actions Chiroptères.**

Cette espèce est déterminante pour les ZNIEFF concernant les gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit de plus de 10 individus.



\* **Ecologie**

Le **tableau 70** (d'après BARATAUD) résume les caractéristiques écologiques de l'espèce et attribue une «note écologique». Cette note représente le degré de plasticité écologique, plus la note est importante (limitée à 12), moins l'espèce est adaptable.

<b>Tableau 70: Noctule de Leisler - Ecologie (d'après BARATAUD)</b>			
<b>Critères écologiques</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b><i>N. leisleri</i></b>
<b>Stratégie territoriale (gîte)</b>	1	espèce opportuniste, s'adaptant à des gîtes variés y compris en contexte anthropisé	1
	2	espèce cavicole ou fissuricole, exposée à la concurrence d'autres espèces et à la faible pérennité des cavités en arbres creux	
	3	espèce à tendance cavernicole, n'occupant que des gîtes aux caractéristiques structurelles et thermiques précises	
<b>Stratégie territoriale (chasse)</b>	1	espèce exploitant un grand domaine vital, avec dispersion forte (> 10 km) autour du gîte de mise-bas	1
	2	espèce à dispersion moyenne (5 à 10 km) autour du gîte de mise-bas	
	3	espèce fidèle à un petit domaine vital, avec dispersion faible (< 3 km) autour du gîte de mise-bas	
<b>Valence d'habitat (chasse)</b>	1	espèce ubiquiste	
	2	espèce spécialisée mais capable d'opportunisme dans des habitats sous-optimaux	2
	3	espèce fortement spécialisée sur un type ou quelques types d'habitats à forte naturalité	
<b>Valence trophique</b>	1	espèce exploitant un large spectre de proies de manière opportuniste (glanage et poursuite)	
	2	espèce à spécialisation alimentaire faible, ou passive (liée à l'habitat ou au comportement de chasse)	
	3	espèce fortement spécialisée sur un ou deux types de proies	3
<b>Note écologique (max. 12)</b>			<b>7</b>

# VII. Prise en compte des chiroptères pour une gestion conservatoire du domaine de Peyssac

## 1. Enjeux de conservation

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées par la loi, ainsi qu'une partie de leurs habitats. Au niveau européen, la Directive Habitat-Faune-Flore et le réseau Natura 2000 contribuent à définir des espaces pour lesquels les pays et l'Europe s'engagent afin de conserver les populations de chiroptères. Plusieurs pays dont la France sont signataires de l'accord EUROBATS pour que des engagements forts soient pris pour leurs protections.

La forêt est le premier point pour lequel l'action de conservation doit être largement portée. Cette nécessité de conservation est portée par le Plan National d'Actions en France.

Dix espèces ont été inventoriées sur le domaine de Peyssac, le **tableau 71** présente ces différentes espèces avec le statut biologique (gîte, territoire de chasse, abondance sur le site), le degré de spécialisation écologique selon BARATAUD (stratégie territoriale pour les gîtes et les territoires de chasse, valence d'habitat et valence trophique), les annexes de la Directive Habitat-Faune-Flore ainsi que les espèces prioritaires du PNA Chiroptères.

**Tableau 71 : Espèces présentes sur le domaine de Peyssac**  
Statuts sur le site, spécialisations écologiques.  
Annexes Directive Habitat - Espèces prioritaires du PNA

Espèces	Gîte sur le domaine	Territoire de chasse sur le domaine	Note écologique (sur 12) selon BARATAUD	Fréquence sur le domaine	Directive Habitat-Annexes	Espèce prioritaire du PNA
<i>P. pipistrellus</i>	En périphérie	oui	6	Très présente	IV	oui
<i>P. kuhlii</i>	Oui	oui	6	Très présente	IV	
<i>E. serotinus</i>	En périphérie	oui	6	Très présente	IV	oui
<i>N. leisleri</i>	Inconnu	oui	7	Peu présente	IV	oui
<i>M. alcahoe</i>	Possible	oui	10	Présente	IV	
<i>M. nattereri</i>	Inconnu	oui	9	Peu présente	IV	
<i>M. myotis</i>	Inconnu	Inconnu	9	Peu présente	II et IV	
<i>B. Barbastellus</i>	Possible	oui	10	Très présente	II et IV	
<i>R. ferrumequinum</i>	Possible en périphérie	oui	8	Peu présente	II et IV	oui
<i>R. hipposideros</i>	Possible en périphérie	oui	10	Peu présente	II et IV	oui

Le domaine de Peyssac constitue un bon habitat de chasse pour la Barbastelle commune (troisième espèce la plus fréquente sur le domaine) et le Murin d'Alcahoe. Ces deux espèces utilisant un petit domaine vital autour du gîte de mise-bas, la présence de colonies sur le site est donc possible.

### Annexes de la Directive Habitat Faune-Flore

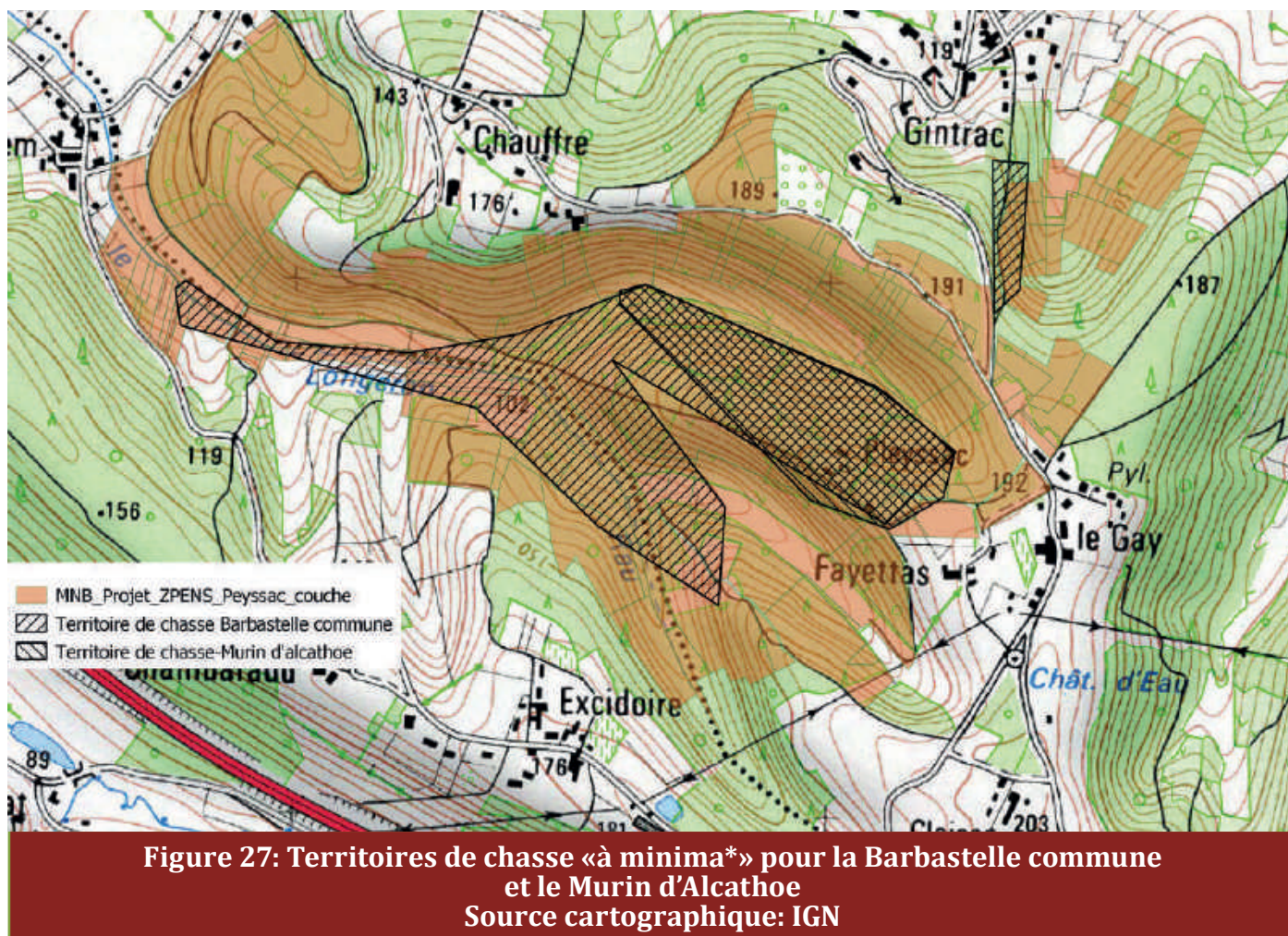
L'annexe II regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

L'annexe IV liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées. Cette liste a été élaborée sur la base de l'annexe 2 de la Convention de Berne. Certains groupes taxonomiques sont plus strictement protégés par la Directive HFF que par la Convention tels que les chauves-souris et les cétacés.



## 2. Zonages des gîtes potentiels et des territoires de chasse

Les territoires de chasse «à minima»\* identifiés par les points d'écoute concernant la Barbastelle commune et le Murin d'Alcathoe sont représentés sur la **figure 27**. Les territoires de chasse concernant les autres espèces ne sont pas identifiés avec suffisamment de précisions, soit parce que les contacts ne sont pas assez nombreux ( Murin de Natterer, Petit Rhinolophe), soit parce qu'il concerne une espèce volant au dessus de la canopée et trop peu contactée ( Noctule de Leisler) ou pour les espèces ubiquistes de lisières ( Sérotine commune, Pipistrelles). Pour ces espèces, il faut se référer aux cartographies des indices spécifiques d'activité au chapitre VI.



Le Murin d'Alcathoe a été contacté dans la chênaie-charmaie du vallon nord entre Pleyszac et Chauffre qui représente le plus ancien boisement du domaine. La Barbastelle commune a été plus largement contactée sur l'ensemble des chênaies-charmaies étudiées mais également au niveau des lisières de la frênaie hygrophile de la vallée du Longeron.

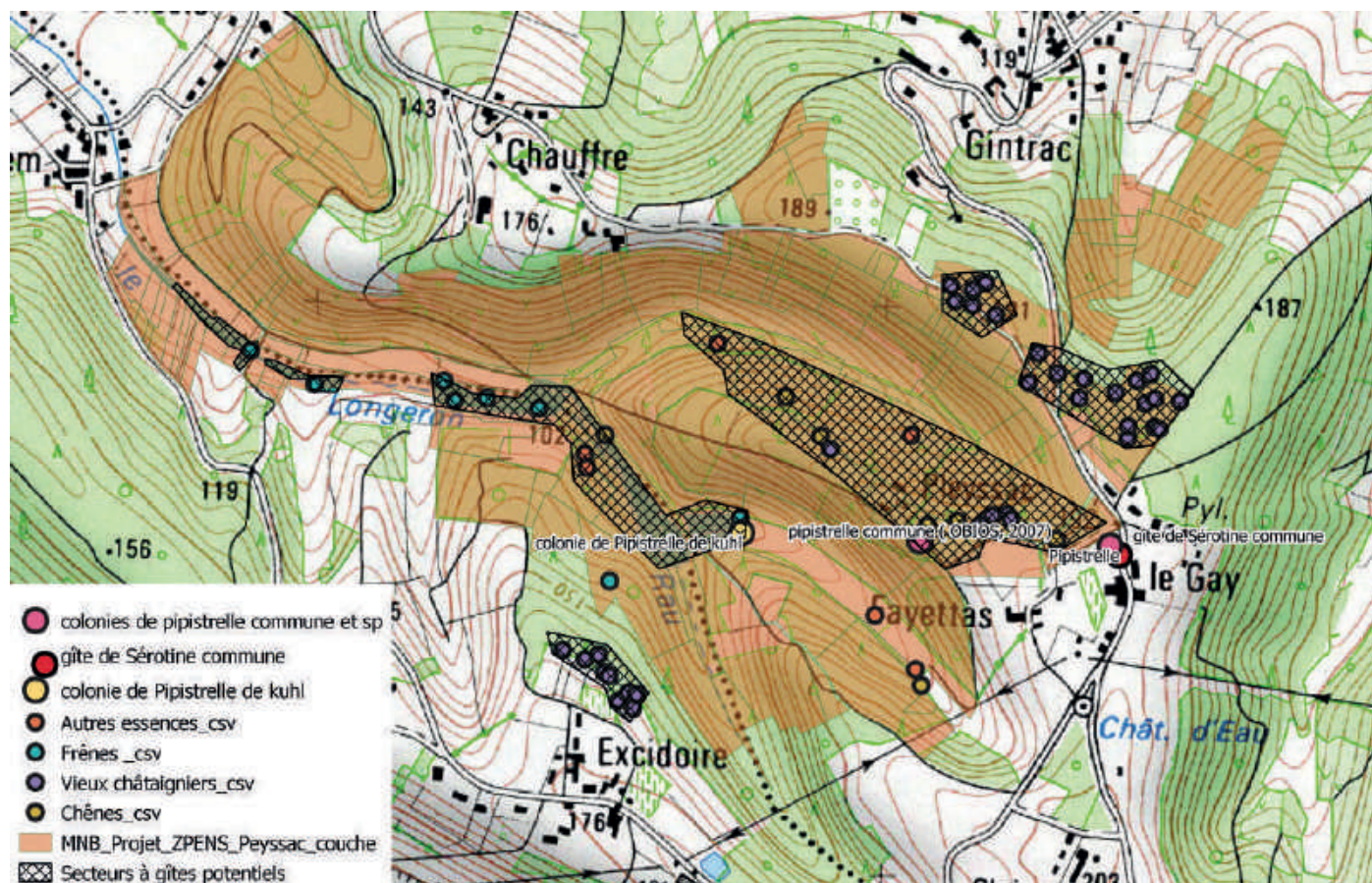
\*NB: Les limites de ce zonage ne sont pas connues précisément et l'activité de chasse n'est peut-être pas homogène sur cette zone.



Les secteurs à gîtes potentiels et les gîtes connus sont rappelés dans la **figure 28**.

Ils concernent les boisements les plus anciens comme :

- la chânaie-charmaie du vallon entre Peyssac et Chauffre;
- la vallée du longeron et la frênaie-hygrophile;
- les boisements anciens de châtaigniers.



**Figure 28 : Secteurs à gîtes potentiels et gîtes connus**  
Source cartographique: IGN



**Domaine de Peyssac**



### 3. Proposition pour une gestion conservatoire des chiroptères du domaine

La forêt constitue à la fois un territoire de chasse et des gîtes naturels pour les chiroptères en particulier concernant les boisements très âgés. En l'absence de gestion sylvicole sur le domaine, associée à la volonté de préserver la biodiversité sur le site, nous sommes dans un cas simple de gestion conservatoire.

Les directives de gestion listées ci-dessous sont issues principalement des recommandations de TILLON (2008 & 2015) en fonction des espèces inventoriées sur le domaine. Elles sont par ailleurs favorables à la totalité des espèces.

Recommandations
Maintien des arbres creux, des arbres morts, des arbres foudroyés et des arbres à fentes
Laisser du bois mort sur pied et au sol
Laisser la forêt et la ripisylve vieillir
Maintien des lisières de peuplements forestiers humides
Maintien des écotones
Stratifications verticales des sous-bois humides et des boisements en général
Stratifications des lisières avec arbustes
Favoriser les habitats sources pour les papillons de nuit de petite taille, notamment les chênaies avec arbres de gros diamètres, avec sous-bois et buissons et arbustes sur au moins 30% de la surface mais avec un espace de vol suffisant pour les déplacements (Barbastelle commune)
Maintien des prairies de fauches
Proscrire les coupes rases
Proscrire les insecticides et le travail du sol
Proscrire les plantations d'essences allochtones

En conclusion, la gestion en réserve biologique intégrale et l'absence de gestion sylvicole du système forestier du domaine de Peyssac sont favorables à la conservation et à la restauration des chiroptères et des espèces saproxyliques.

## Remerciements

Je remercie Madame FORESTIER, riveraine du domaine qui a bien voulu m'ouvrir sa porte pour constater la présence d'une colonie de Pipistrelles.

Je remercie tout particulièrement Michel BARATAUD et Sylvie GIOSA. Ils m'ont fait l'honneur, lors d'une visite amicale, de participer aux premiers points d'écoute du 25 avril dernier.

Enfin, je tenais à remercier également Jérôme GUYOT, Jérôme CALEIX du Conseil Départemental de la Dordogne et l'Association des enfants du pays de Beleyme pour la transmission des études déjà réalisées sur le site et des fonds cartographiques existants.



# Bibliographie

**ARTHUR L & LEMAIRE M., 2009.** Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Méze ; Muséum d'Histoire Naturelle, Paris (*collection inventaires et biodiversité*), 544 pp.

**AUBERT C., 2000.** Plan de conservation des chiroptères en Dordogne. Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine, Pau, 54pp.

**BARATAUD M., 2012.** Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe. Identifications des espèces, études de leurs habitats et comportements de chasse. Biotope, Méze ; Muséum d'Histoire Naturelle, Paris (*collection inventaires et biodiversité*), 344 pp.

**BARATAUD M & ROUÉ S., (coods) 1999.** Habitats et activités de chasse des Chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Le Rhinolophe, numéro spécial n°2* : 1-136.

**GODINEAU F. & SFPEM., 2007.** Plan de Restauration des Chiroptères 2008-2012 en France métropolitaine. Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, Bourges.

**GOSSELIN M., PAILLET Y., 2010.** Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière. — Versailles : Éditions Quae.

**GROUPE CHIROPÈRES AQUITAINE., 2010(c).** Plan Régional d'Actions pour les chiroptères en Aquitaine. LPO-CREN Aquitaine. DREAL Aquitaine. 200 pp + annexes.

**JUSTE J., RUEDI M., PUECHMAILLE S.J., SALICINI I & IBANEZ C., 2018.** Two new cryptic bat species complex (Vespertilionidae, Chiroptera) from the western paleartic. *Acta Chiropterologica*, 20(2): 285-300.

**MARCHAIS G & THAURONT M., 2013.** *Action Plan for the conservation of the Bat Species in the European Union. Eurobat.* 74pp

**NIVET C., GOSSELIN M. & CHEVALIER H., 2012.** — Évaluation des indicateurs nationaux de biodiversité forestière, in Nivet C., Bonhême I. & Peyron J.-L. (éds), *Les indicateurs de biodiversité forestière. Synthèse des réflexions issues du programme de recherche «biodiversité, gestion forestière et politiques publiques»*. Gip-Ecofor, MEDDE, Paris: 41-55

**Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016-2025** Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

**RUYS T., BERNARD Y., (coods) 2014.** Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine -Tome 4- Les Chiroptères. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 256 pp.

**TILLON L., 2008.** Inventorier, étudier ou suivre les chauves-souris en forêt, Conseils de gestion forestière pour leur prise en compte. Synthèse des connaissances. *ONF*, 1-85.

**TILLON L., 2015.** Utilisation des gîtes et des terrains de chasse par les chiroptères forestiers, propositions de gestion conservatoire. Biodiversité et Ecologie. Université Paul Sabatier - Toulouse III, 2015. Français. ffNNT : 2015TOU30384ff. fftel-01772895f

**URCUN J.-P., VINCENT D., PAILLET M., HUET R & AUBERT C., 2010.** Plan Régional d'Actions pour les chiroptères en Aquitaine. Groupe Chiroptères Aquitaine, Luxe-Sumberraute, 162pp.

## Quelques liens internet

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

<https://www.sfepm.org/biologieChiropteres.htm>

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/les-chiropteres-a1745.html>

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2018-02/Plan%20national%20d%27actions%20chauves-souris.pdf>